

LOCATION DE VOITURES
millage illimité
A PARTIR DE
\$16.95
PAR JOUR
Location d'Autos 514-407 - TEL.: 873-6337

LE SOLEIL

REMY BEAULIEU & ASSOCIES
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
376, du Roi, suite 308. Tél.: 524-8417
(En haut Société des Alcools)

110 PAGES 8 CAHIERS

QUEBEC, MERCREDI 4 OCTOBRE 1978

82e ANNEE, No 75 PRIX 25¢



Obsèques en plein air

Les funérailles de Jean Paul 1er se sont déroulées, aujourd'hui, comme on l'avait prévu, sur le parvis de la basilique Saint-Pierre. La pluie avait cessé durant la matinée, mais le ciel de Rome demeurerait couvert.

Pour une première télévisée, les députés passent la rampe

par Gilles LESAGE

Il y avait de la nervosité et du trac dans l'air, mais pour une première, elle fut assez bien réussie et, dans l'ensemble, l'Assemblée nationale a donné un bon spectacle hier.

Il faut dire que les députés s'étaient bien préparés, chaque groupe parlementaire ayant fait des répétitions au cours des jours précédents, sous la conduite d'experts dans l'art délicat de la radio-télédiffusion. Le coiffeur du Parlement a connu un achalandage accru, tandis que les complets bleu sombre étaient légion: ils passent mieux l'écran!

Les 110 acteurs étaient là, ou presque: quatre absences étaient motivées, celle du ministre d'Etat, M. Camille Laurin, qui représente le gouvernement aux funérailles de Jean Paul 1er à Rome, d'un député péquiste, M. Alain Marcoux, de Rimouski, et de

deux libéraux de religion juive, MM. Victor Goldbloom et Harry Blank, qui fêtaient hier leur nouvel an, ainsi que l'a fort habilement souligné le premier ministre.

Au début, c'était un peu "chromé", selon le mot coloré d'un confrère, et le cérémonial de reprise des travaux parlementaires a été plus...cérémonieux qu'à l'habitude. Peu avant la quatorzième heure, le président de l'Assemblée disait qu'il "agonisait". On s'est bien aperçu que ce n'était pas une blague quand, dès le départ, Me Clément Richard a souligné le décès, à un mois d'intervalle de Paul VI et de Jean XXIII.

Une heure entière fut consacrée aux cérémonies officielles: introduction et présentation du nouveau media; vœux au nouveau leader parlementaire du gouvernement, M. Claude Charron, et hommages à son prédéces-

seur, M. Robert Burns; présentation et arrivée du nouveau député libéral de Notre-Dame-de-Grâce, M. Reed Scowen, la seule nouvelle tête, fort rousse, depuis l'ajournement de juin dernier.

Une heure un peu longue, si l'on fait exception des bons mots du leader parlementaire de l'Union nationale, M. Maurice Bellemare, tout réjoui de ne plus voir de jeans et de chemises à carreaux sur les banquettes ministérielles, ou évoquant "la montée à genoux du calvaire politique" de M. Burns.

Pendant ce temps, le nouveau leader adjoint du PQ, M. Jean-François Bertrand, rose à la boutonnière, n'en finit plus d'ajuster sa cravate, "Ti Pit", comme on l'appelle, veut être sûr de bien passer l'écran.

Les députés sagement assis à leur siège, il n'y a plus de va-et-vient autour

du "trône" présidentiel, où ces messieurs allaient fumer, jadis et naguère.

Les invités ont préféré la télé

On se serait attendu à ce que les galeries soient remplies, elles étaient pourtant vides à moitié. A croire que les invités des députés étaient restés chez eux à regarder le spectacle à la télé...

Dès leur arrivée au pouvoir, les péquistes avaient pris l'habitude d'apogées (Suite à la page A2, 4e col.)

■ Le début de la télédiffusion des débats à l'Assemblée nationale est également dans l'éditorial de Monique Payeur, en page A-4, dans la chronique de télévision d'Yves Bernier, en page H-5, et dans la chronique de Gilles Lesage, en page A-5.

Sondage Gallup Le parti conservateur talonne les libéraux

Le parti libéral est en perte de vitesse chez les électeurs qui ont fixé leur choix et sa cote est tombée de 45 pour 100 en août à 41 pour 100. C'est ce que révèle le dernier sondage Gallup. Par ailleurs, les progressistes-conservateurs et les néo-démocrates ont légèrement accru leur popularité: les Tories passent de 35 pour 100 à 38 pour 100 et les néo-démocrates de 15 à 17 pour 100.

Mais si la popularité des libéraux a décliné d'août à septembre dans les quatre régions de l'Atlantique, du Québec, de l'Ontario et de l'Ouest, cette chute ne revêt pas tellement de signification, étant donné l'échantillonnage restreint utilisé dans chaque région.

A l'heure actuelle, les libéraux sont bien en avant des conservateurs dans le Québec, mais dans les provinces de l'Atlantique, en Ontario et dans l'Ouest, la situation est inversée et l'appui aux conservateurs dépasse de beaucoup celui qu'on accorde aux libéraux.

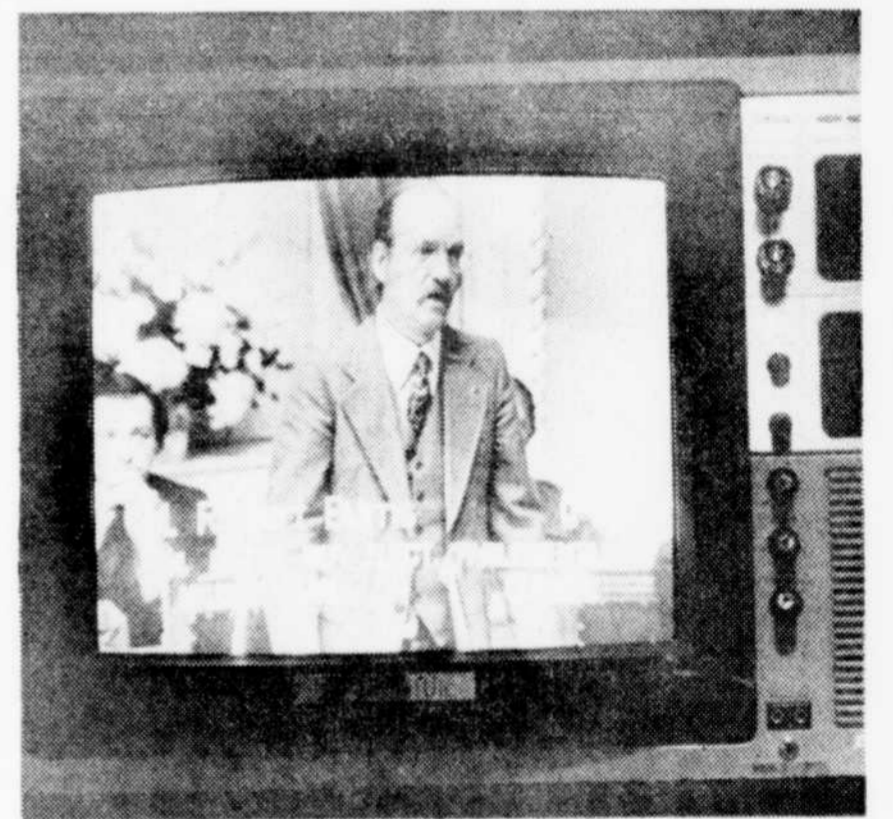
Le niveau des indécis, qui était tombé à 27 pour 100 en mai, s'est élevé depuis lors et représente maintenant environ le tiers (34 pour 100) du corps électoral et le phénomène se répète dans toutes les régions.

Ce sondage a été effectué les 7, 8 et 9 septembre auprès de 1.013 électeurs possibles de 18 ans et plus, à leur domicile, partout au Canada. Un échantillonnage de ce type donne des résultats précis, compte tenu d'une marge d'erreur éventuelle de 4 pour 100, dix-neuf fois sur vingt.

La question était la suivante: "Si des élections fédérales avaient lieu aujourd'hui, pour quel candidat voteriez-vous?"

Le tableau ci-dessous montre la répartition du vote populaire obtenu par chaque parti aux élections de juillet 1974 comparativement à un certain nombre de sondages

(Suite à la page A2, 3e col.)



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

Le ministre Robert Burns a été l'un des députés à prendre la vedette à la télévision, hier.

mercredi

Tristesse chez les employés de Pollack

En apprenant la fermeture prochaine du magasin Pollack, les employés de l'établissement, dont plusieurs y ont passé une partie de leur vie, se sont montrés tristes et déçus. Pour eux c'est la fin d'une grande famille. **page A-3**

Le juge Malouf talonne Drapeau

Talonné par le président de la Commission Malouf, le maire Jean Drapeau a été forcé d'admettre hier que les plans du vélodrome n'étaient pas disponibles avant le printemps 1973. **page B-1**

Politique inconstitutionnelle de Regina

La Cour suprême du Canada a jugé inconstitutionnelle la politique de contrôle de l'industrie de la potasse du gouvernement de la Saskatchewan. **page F-3**

La ville qui assimile

En Ontario, il est plus difficile de résister à l'assimilation anglaise dans une ville comme Cornwall, pourtant à 40 pour 100 francophone, que dans un milieu rural ontarien. **page B-6**

léonce gaudreault en ontario francophone

sommaire

Annonces classées H-7 à H-22
Arts et Lettres H-1 à H-6
Bridge H-17
Carrières et professions F-5
Consommation C-1 à C-6
Décès H-23
Economie-finances F-1 à F-4
Hier et aujourd'hui H-1
Horoscope H-16
Information régionale B-2 et B-3
Mot mystère H-19
Mots croisés H-9
Où aller à Québec H-6
Page des lecteurs A-6
Page documentaire A-5
Pierre Champagne A-11
Sport D-1 à D-7
Télévision H-5

météo

Ensoleillé puis devenant nuageux. Aperçu pour demain: beau et doux. **Détails, page H-19**



Le professeur Bernard R. Belleau

Le Soleil, Claude Tessier

Prix du Québec en Science

Un chimiste québécois de réputation internationale, le professeur Bernard R. Belleau de l'université McGill, reçoit aujourd'hui le prix Marie-Victorin décerné par le gouvernement du Québec pour sa contribution à l'avancement des sciences.

Le Dr Belleau, âgé de 53 ans, a réalisé une synthèse pratique originale du Butorphanol, un analgésique puissant et "propre" qui, dans le monde pharmaceutique et médical, va reléguer aux oubliettes l'usage de l'opium pour soulager la douleur.

Claude Tessier a rencontré le Dr Bernard Belleau à ses laboratoires à Montréal et nous révèle, en exclusivité, quelques traits de ce chercheur scientifique. **page G-1**

Peu d'autobus subissent l'inspection avec succès

MONTREAL (PC) — Le quotidien montréalais The Gazette affirme aujourd'hui que 75 pour 100 des autobus inspectés au cours des deux premières semaines d'une campagne de sécurité, ne répondaient pas aux normes des vérificateurs.

Le journal, précisant dans son édition d'aujourd'hui que le ministère québécois des

Transports a rendu plus sévères ses normes d'inspection afin d'augmenter le degré de sécurité des véhicules, révèle que seulement 37 des 143 autobus vérifiés ont subi avec succès l'examen au cours des deux premières semaines de septembre.

Des 1,980 autobus inspectés entre les mois de janvier et août

cette année, seulement 20 pour 100 répondaient aux normes. Le journal précise que les inspecteurs ont ordonné que 86 de ces véhicules soient envoyés à la ferraille.

Le ministre a décidé de se montrer plus sévère à la suite de la mort de 43 occupants d'autobus lors de deux tragédies distinctes au mois d'août.

Deux millions à des organismes bénévoles et des services sociaux

Le ministère des Affaires sociales a octroyé à divers organismes bénévoles de santé et de services sociaux des subventions totalisant plus d'un million et demi de dollars et ce chiffre atteindra les deux millions de dollars à la fin du présent exercice financier. Un montant de \$372,477 a déjà été versé dans la région de Québec.

Les organismes de la région de Québec à bénéficier d'une subvention du ministère des Affaires sociales pour l'exercice financier en cours sont les suivants:

L'Association de paralysie cérébrale du Québec Inc., \$97,477, Carrefour Adaptation-Québec, \$15,000, le Centre d'action bénévole de Québec Inc., \$10,000, le Centre social de la Croix-Blanche à Québec, \$60,000, la Fédération

des organismes bénévoles (Domrémy), \$175,000, et Sobriété-Canada, \$15,000.

"Il importe aujourd'hui, a dit le ministre Denis Lazure, plus que jamais de redécouvrir l'importance pour la société du Québec d'un bénévolat dynamique, qui, loin de concurrencer par ses actions les contributions des professionnels, doit au contraire compléter, prolonger et élargir leur action".

Dans un communiqué, le ministre souligne que les organismes subventionnés par le ministère des Affaires sociales apportent une contribution inestimable dans tous les secteurs d'intervention du ministère et qu'ils permettent à des milliers de citoyens de mettre leur potentiel et leur énergie au service de la communauté.

"Il faut reconnaître que l'Etat ne peut tout faire et qu'il est illusoire de penser qu'il peut tout faire seul sans la participation volontaire des bénévoles", a ajouté le ministre.

Bon nombre des organismes subventionnés sont provinciaux et ils redistribuent les subventions au sein de leurs groupes régionaux et locaux. D'autres sont à caractère local et ils répondent à des besoins de leur environnement immédiat, en particu-

lier auprès de groupes sur lesquels le ministère des Affaires sociales a mis l'accent, comme les personnes âgées et les handicapés.

Les premiers mentionnés sont bien connus du public tandis que les autres dont le champ d'action est plus limité géographiquement ont retenu l'attention du ministère des Affaires sociales pour leur originalité dans la façon de répondre à des besoins de leur milieu et dans la pertinence de leur action.

Sondage Gallup...

(Suite de la première page)

menés en 1977 et 1978. Les indécis (34 pour 100) n'y figurent pas. Le mois indiqué est celui de l'interview, non celui de la publication du sondage.

	Libéral	PC	NPD	Autres
juillet 74 (élections)	43	35	16	6
janvier 77	35	45	16	4
mars 77	42	36	17	5
mai 77	47	32	17	4
juillet 77	51	27	18	4
septembre 77	49	30	18	3
novembre 77	44	34	18	4
février 78	43	36	17	4
mars 78	45	34	17	4
mai 78	43	39	15	3
juillet 78	42	34	19	5
août 78	45	35	15	4
septembre 78	41	38	17	4

A noter: Les pourcentages sont en chiffres ronds.

Pour une première... (Suite de la première page)

plaudir plutôt que de frapper sur les pupitres, comme le veut une vénérable tradition parlementaire, que les députés de l'Opposition continuaient de respecter. Mais un tel "tapage" est fort disgracieux à la télé, et voilà qu'à leur tour, les amis d'en face du gouvernement applaudissent.

Autre effet secondaire de la télé: les micros sont ultra-sensibles.

Suspendus dans les airs, ils captent tout ce qui se dit près du député qui a la parole. Ainsi, à deux ou trois reprises, on entend M. Jean-Noël Lavoie soufflant des paroles au chef de l'Opposition, M. Gérard-D. Lévesque, qui épiloque sur "la remontée spectaculaire du Parti libéral", parmi les rires moqueurs des ministériels.

On s'attendait à une période de questions corsée et dure. Après tout, ces messieurs dames ne se sont pas vus face à face depuis le 23 juin. Il n'en fut rien.

Tandis que les caméramen en complet veston, juchés sur des espèces de tonneaux, font consciencieusement leurs images, que les pages et "pagettes" circulent avec discrétion, le premier ministre, M. Lévesque, répond à son homonyme de Bonaventure ce qu'on savait déjà: un document préliminaire sur l'association projetée avec le Canada sera rendu public d'ici la fin de semaine. De son côté, le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, réconcilié avec l'oeil de la caméra, répète que les études techniques du Comité Bonin seront publiées d'ici la fin de l'année.

Ca fait drôle un peu d'entendre le nouveau leader gouvernemental, M. Charron, "astiqué" comme un sou neuf, invoquer le règlement à deux reprises au cours d'une intervention (de M. Michel Pagé, député libéral de Portneuf, semblable à des dizaines de siennes quand il faisait ses classes, entre 1970 et 1976. "Ce n'est pas parce qu'il y a la télé qu'il faut changer les règles des débats", lance M. Lavoie, qui s'y connaît fort bien en procédures.

Le premier bon coup vient au cours d'un échange entre les deux Rodrigue, MM. Biron et Tremblay: le ministre de l'Industrie et du Commerce marque un point en disant que, dans le dossier de l'automobile, il est très difficile pour le Québec de faire concurrence à la fois à l'Ontario et au gouvernement fédéral.

Mme Payette vole le show

Il fallait probablement s'y attendre: c'est Mme Payette qui vole le "show". Au cours d'un échange entre M. Lavoie et le premier ministre au sujet du rôle que joue au sein du PQ la femme du directeur général du financement des partis politiques, Mme Odette Lapalme-Boucher, Madame le ministre bondit comme un ressort, invoquant une question de privilège: "Je me lève au nom des femmes québécoises qui, même mariées, ont le droit de penser et de faire des choix au Québec." Les applaudissements crépissent chez les ministériels et dans les galeries, où les gardiens ont fort à faire pour ramener les auditeurs à la neutralité qui est de mise.

Et la période de questions file lentement, paisiblement, sereinement. Tout le monde est encore conscient de la présence de l'oeil magique, on veut bien parler et avoir le dernier mot, mais l'on sait que la télé se prête mal aux grands éclats et aux envolées oratoires. Il faudra s'y faire, mais le naturel reviendra bien, un soir ou l'autre...

Choristes par obligation

Il me semble que ce sont encore les simples députés ministériels, les backbenchers comme il faudra bien les appeler à nouveau, qui feront office de figurants ou de choristes. On l'a vu dès hier, alors qu'ils jouaient à la chaise musicale pour remplir les banquettes vides derrière un orateur: il faut boucher les trous et, en même temps, on se fait voir à la télé.

Autre effet à prévoir: les interventions seront moins longues et les discours moins ampoulés — du moins espérons-le — mais il y en aura en plus grand nombre, chaque député voulant passer à l'écran au moins une fois par semaine. Il serait fort désagréable de se faire demander: où étais-tu cette semaine, on ne t'a pas vu à la télé?

De toute évidence, nos chers députés veulent bien faire, ils veulent une bonne cote d'écoute, ils ont le trac des grandes premières.

Heureusement, ça s'est bien passé. Mais on souhaite qu'ils redevennent vite moins empressés et moins guindés. Ce n'est pas tous les jours dimanche ou jour de retrouvailles, messieurs dames, revenez au naturel, avec vos airs et vos habits de semaine.

C'est comme ça qu'on vous aime. Enfin... presque.

Travaux publics

Jimmy Carter oppose son veto

WASHINGTON (AFP) — Le président Carter a annoncé hier, son intention d'opposer son veto au budget des travaux publics adopté par le Congrès et qu'il juge inflationniste.

"Je suis fatigué comme tous les Américains de voir l'argent des contribuables gaspillé", a souligné le président américain au cours d'une déclaration faite dans le bureau ovale de la Maison-Blanche, à l'issue d'une réunion exceptionnelle de son cabinet. Cette législation qui prévoit la défense de plus de dix milliards de dollars de crédits "est inacceptable", a affirmé M. Carter qui n'est toutefois pas certain de pouvoir faire valoir ses vues devant les parlementaires. Une majorité des deux tiers est requise pour passer outre à un veto présidentiel: le Sénat avait adopté ce texte par 87 voix contre 9 et la Chambre des représentants par 319 suffrages contre 71.

M. Carter est particulièrement op-

posé à la construction d'un certain nombre de barrages dont le financement est prévu dans cette proposition de loi.

Ce veto présidentiel risque d'avoir d'importantes répercussions politiques à un mois des élections législatives de novembre et certains observateurs estiment même que certains parlementaires mécontents de cette initiative de la Maison-Blanche pourraient retirer leur soutien au programme énergétique qui sera définitivement mis au vote de la Chambre le 12 octobre.

Le saviez-vous?

"Patagonie", le nom de l'extrême-sud argentin et chilien, veut dire "terre des gros pieds informes" (UPI).

VENTE PRE-HIVER

4 JOURS SEULEMENT

20%

DE RABAIS

SUR UNE GRANDE SELECTION DE BOTTES D'HIVER

POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS

...HATEZ-VOUS, LA VENTE SE TERMINE SAMEDI LE 7 OCTOBRE!

PLACE LAURIER - SAINTE-FOY
653-9744

PLACE FLEUR DE LYS - QUEBEC
524-8051

LA CANARDIERE - QUEBEC
661-4266

GALERIES CHAGNON - LEVIS
837-3952

PLACE DU ROYAUME - CHICOUTIMI
549-8609

CENTRE COMMERCIAL LES RIVIERES
TROIS-RIVIERES - 379-6426

LEWIS
"TOUJOURS UN PIED EN AVANT"



Alertes à la bombe contre le maire Morin

Le maire de Sainte-Foy, M. Ben Morin, a été victime de deux menaces d'alerte à la bombe, les 23 et 28 septembre dernier.

Les appels téléphoniques logés chez M. Morin menaçaient de faire sauter son automobile, la première fois, et la seconde fois, de faire sauter sa maison et son automobile.

Un porte-parole de la sûreté municipale de Sainte-Foy a confirmé qu'une enquête a été ouverte par le détective Michel Gauvin, récemment, et qu'aucune arrestation n'avait encore été effectuée.

Dans chacun des deux cas, il s'agissait de la voix d'un homme.

C'est M. Morin lui-même qui a porté plainte au corps policier.

Le maire aurait en outre engagé les services d'une agence privée pour assurer la sécurité de sa famille.

Depuis un mois, M. Ben Morin a fait beaucoup parler de lui, surtout en ce qui a trait à l'affaire des remboursements de frais de voyage.



Le Soleil, Jacques Deschênes

Fernand Alain était, voici 20 ans, le chauffeur du fondateur du magasin, M. Maurice Pollack.



Le Soleil, Jacques Deschênes

André Roy, depuis 23 ans chez Pollack: "On a fêté le 20 septembre, le 76e anniversaire".



Le Soleil, Jacques Deschênes

"Je vais attendre la dernière minute pour partir. On perd tout des 18 ans passés ici", dit Mme Pichet.

Pollack: la fin d'une grande famille

par Elyette CURVALLE

"On formait toute une famille, et penser que nous allons nous séparer nous fait de la peine."

Parmi la centaine de personnes employées par le magasin Pollack du

centre-ville, certaines ont passé là plus de 20 ans de leur vie.

Pour eux, c'est une grande famille qui se disperse, et la déception à l'annonce de la fermeture prochaine du magasin s'accompagne de tristesse.

C'est samedi matin que vendeurs, vendeurs et employés de bureau ont appris la décision, de la bouche même de l'actuel président: Stuart Pollack, petit-fils du fondateur Maurice Pollack.

Le personnel était rassemblé dans une salle du deuxième étage, à 8h45. "C'était émouvant, nous conte une employée du rayon papeterie. Personne ne parlait, M. Pollack nous a annoncé la fermeture puis il a dit qu'il n'aimerait pas que son grand-père le voit obligé de fermer; il avait les larmes aux yeux."

Le sentiment qui règne, parmi les employés, en est un d'incrédulité, de stupeur teintée de peine en apprenant que "leur" magasin, une institution, fondé en 1902, va fermer ses portes. Ils ne savent pas la date exacte de fermeture. Beaucoup resteront jusqu'au bout, espérant malgré tout "quelque chose va arriver".

"On s'accroche à l'idée qu'on fait un mauvais rêve. Samedi, il y en a qui pleuraient, qui ne voulaient pas le croire", dit cette vendeuse.

Chacun, parmi les anciens employés, se sent concerné. "On aurait dit qu'on ne voulait pas que le public le sache, samedi; tout le monde était préoccupé, mais personne ne voulait le montrer."

Pourtant, une telle issue était prévisible. Tous, dans le magasin, étaient conscients des difficultés croissantes. "On s'en doute depuis près de deux ans", dit Mme Pichet. Elle a travaillé pendant 18 ans à l'emploi du magasin du boulevard Charest. "Il ne nous reste plus rien, ajoute-t-elle, et même si on s'y attendait un peu, c'est un coup dur."

"J'ai travaillé dans un autre magasin avant de rentrer chez Pollack, voici 27 ans, nous raconte cette autre. Ce magasin-là avait lui aussi été obligé de liquider. Je prévoyais la même chose ici, mais on n'y croit jamais vraiment."

"Nous avons débuté au bas de l'échelle, se souviennent deux employées; caissières, vendeuses puis gerantes. Cela fait 25 ans et nous sommes profondément attachées à la compagnie. En-dedans de nous, il y a une grande peine, mais il faut continuer à sourire et à travailler, jusqu'au bout."

Tous et toutes, dans le magasin semblent encore incrédules et attendent, qu'un événement imprévu, qui un rachat éventuel. Les plus jeunes pensent à leur emploi et au prochain qu'il va falloir trouver; les plus âgées semblent ne pas oser penser sérieusement à une telle éventualité. Peut-être, disent-ils, que tout n'est pas perdu. "On va attendre jusqu'à la fin pour voir ce qui arrive", on espère que la compagnie va être rachetée et que nous pourrions rester."

"A 61 ans, dit cette dame, c'est un coup, surtout lorsqu'on est, comme moi, soutien de famille et obligée de travailler." Postuler pour un emploi, à cet âge, n'est pas facile. Quant au statut d'assisté social, il est très mal perçu: "Après avoir travaillé toute une vie, ce n'est pas ce qu'on aurait souhaité."

76 ans: le dernier anniversaire

"En septembre, le 20, nous avons fêté le 76e anniversaire de la compagnie." André Roy était rentré pour deux mois chez Pollack, il y est resté près d'un quart de siècle. Une lueur d'espoir pour lui: continuer à exercer son emploi d'étalagiste, décorateur, chargé de la présentation et de la promotion, dans le magasin ouvert il y a quelques mois aux Galeries d'Anjou, à Montréal. "Pollack pour elle", le magasin en question appartiendrait à une compagnie différente et n'entre pas dans les actifs de M. Pollack Ltée.

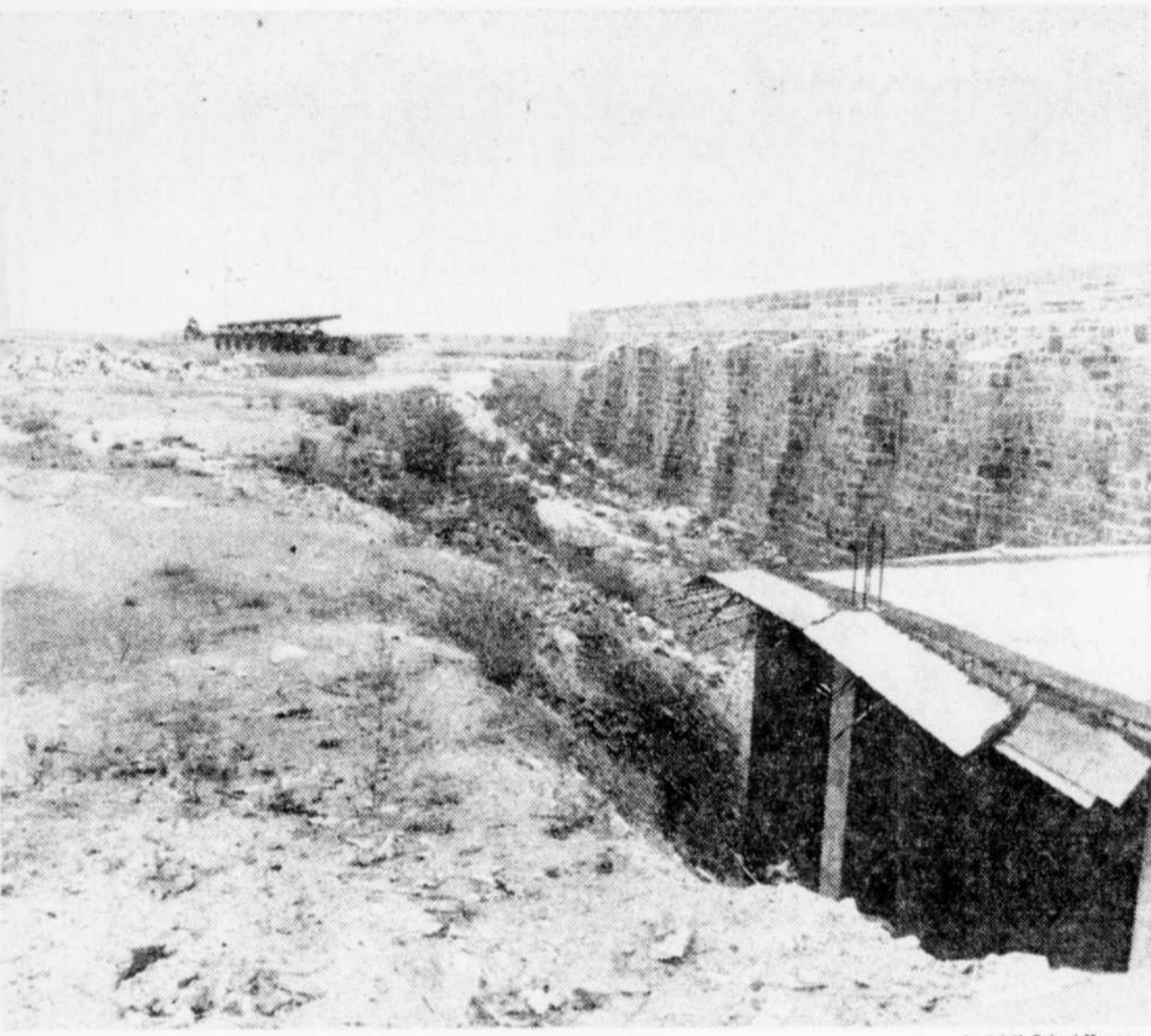
Fernand Alain, aujourd'hui affecté

au stationnement du boulevard Charest, a été pendant longtemps chargé des livraisons. Mais avant cela, il était le chauffeur de M. et Mme Maurice Pollack. C'était il y a 20 ans; lui non plus ne craint pas trop pour son avenir puisqu'il travaille aujourd'hui pour les Immeubles Pollack Ltée.

"Si le grand-père voyait ça, il aurait beaucoup de peine, c'était un homme sévère et très travaillant. Ils étaient très actifs, sa femme et lui, comme le sont tous les Pollack, d'ailleurs."

Le commerce avait été très florissant tout au long de la gérance de Maurice Pollack.

La fermeture du dernier magasin de la compagnie Pollack Ltée, pour la plupart des employés, c'est la fin d'une grande famille, et à ce titre, beaucoup préfèrent n'en rien dire, comme d'une histoire de famille dont on ne veut pas parler.



Le Soleil, Roland Marceau

Le futur emplacement de la résidence du gouverneur général.

\$2 millions de moins pour la résidence du vice-roi

OTTAWA (d'après PC) — Le gouvernement fédéral a décidé de réduire de \$2 millions le montant prévu de \$3,5 millions pour la restauration de la résidence royale à la Citadelle, détruite par un incendie il y a deux ans.

Cette coupure s'inscrit dans les réductions de dépenses de \$127 millions annoncées il y a quelques semaines.

Selon un porte-parole du ministère fédéral des Travaux publics, c'est le gouverneur général du Canada, M. Jules Léger, qui a formulé il y a quelques jours une requête en ce sens, auprès du ministre, M. Judd Buchanan.

Cette décision relancera très certainement le débat sur l'avenir et la fonction de la vieille forteresse.

Plusieurs groupes ou personnalités, évoquant soit la désuétude des institutions monarchiques, soit le mauvais goût du concept architectural de la résidence royale, s'opposent à la restauration de cette demeure de 50 pièces destinée à n'abriter le vice-roi que quelques jours par année.

Par ailleurs, le porte-parole du ministère a confirmé, hier, que le complexe Guy-Favreau, à Montréal, allait échapper aux coupures budgétaires.

Le représentant du ministre Buchanan a précisé que l'une des principales raisons pour épargner les travaux de \$100

millions à Montréal était qu'il aurait été politiquement difficile de supprimer un chantier de cette envergure au Québec.

On a également tenu compte, a-t-il ajouté, des pressions des syndicats québécois de la construction et des coûts élevés qu'entraîneraient de nouveaux délais.

Le complexe Guy-Favreau

sera donc terminé à temps, en 1983.

En l'annonçant, en 1976, on avait prévu des dépenses de \$200 millions pour loger 10.000 fonctionnaires fédéraux.

Il s'agit maintenant de deux tours de 12 étages pour bureaux et appartements.

En plus du complexe Guy-Favreau, d'autres édifices gouvernementaux seront épargnés à Chatham, Peterborough, Sudbury et North Bay, en Ontario, et Bridgewater, en Nouvelle-Ecosse.

Dans les cas où les travaux ne sont pas annulés, ailleurs, ils sont suspendus pour des périodes plus ou moins longues.

POMPES
VENTE - REPARATION
RESIDENTIEL - COMMERCIAL
POMPES INDUSTRIELLES
STE-FOY 1830 D., BOUL. HAMEL, STE-FOY 872-5622

On le fait on le fait bien on le garantit

La mise au point du moteur
Les freins électriques
L'entretien du système d'air climatisé
Travail garanti

rochette

180 AVE ST-SACREMENT, QUÉBEC. TÉL.: 687-5440
Québec • Lévis • St-Georges, Beauce • Chicoutimi • Rimouski • Rivière-du-Loup • Bâle-Cornou •

HUITRES sur écaïlle

Malpègue, Ile-du-Prince-Edouard, Caraquet, Nouveau-Brunswick.

EN PLEINE SAISON
PECHEURS UNIS DU QUEBEC

1460, Provinciale Duberger, Québec 688-8621

A LOUER ESPACES A BUREAUX
PLACE D'YOUVILLE
3000 pi. ca.
694-0262

10%

obligations
Municipalités, Cégeps,
Commissions Scolaires, Hôpitaux.

GRENIER RUEL & CIE INC.
MEMBRE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIER EN VALEURS MOBILIERES
MEMBRE DE LA BOURSE DE MONTREAL
2, AVENUE CHAUVEAU, QUÉBEC/692-3000
SUCCURSALE 800 PLACE VICTORIA/MONTREAL

éditorial

LE SOLEIL

 Président du conseil et Éditeur:
Jacques-G. Francoeur
 Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:
Claude Beauchamp

 Président et directeur général:
Paul-A. Aude
 Directeur de l'information:
Claude Masson

 Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
 Directeur de l'édition:
Marcel Pépín

De beaux députés pour la télévision

Même si quelques députés ont résisté à la coquetterie de se plier aux caprices de la télévision, la majorité des élus du peuple avaient revêtu hier des costumes de circonstance pour l'ouverture de la session parlementaire d'automne de l'Assemblée nationale du Québec.

A la suggestion des experts de la télévision en effet, la plupart des membres de l'Assemblée nationale portaient l'une ou l'autre des deux couleurs considérées comme les plus seyantes au petit écran, le bleu et le gris.

Mais plus remarquable que ce détail amusant était l'atmosphère du Salon bleu où le déroulement des travaux s'est effectué dans la dignité convenant tout naturellement à cette tribune parlementaire, ce qui n'a, hélas, pas toujours été le cas dans le passé.

Si la radiotélédiffusion des débats de l'Assemblée nationale réussit à maintenir à un niveau aussi correct que celui d'hier les discussions des députés, elle aura fait énormément pour l'avancement de la démocratie parlementaire au Québec. Il faudra l'en applaudir à tout rompre.

Mais la télévision n'est pas la première responsable du polissage graduel des moeurs des

parlementaires. Avant elle, les Québécois qui ont gravi courageusement la Colline parlementaire au cours des vingt dernières années et subi la turbulence parfois grotesque de certains hommes politiques, avaient déjà témoigné de la nécessité d'une plus grande sérénité dans les débats de l'Assemblée. Leur contribution positive à l'amélioration des moeurs parlementaires fut majeure. Le souligner à l'occasion de l'ouverture des débats au public est important, car la population se trouve dans l'impossibilité de comparer le passé avec la nouvelle image de gentilhomme offerte hier à l'appréciation des électeurs par cette belle assemblée au garde-à-vous.

Comme il fallait d'autre part s'y attendre, les porte-parole des formations politiques, en souhaitant la bienvenue à la télévision, n'ont pas résisté à la tentation de faire un peu d'électorisme auprès de l'auditoire, en prolongeant leur présence à l'écran par des discours decirconstancés étirés.

Cette utilisation maximale du médium, normale au début, devrait toutefois se modifier et logiquement aboutir à une plus grande discipline intellectuelle de la part des intervenants qui auraient tout avantage à résumer leur pensée afin

de maintenir l'intérêt des auditeurs, au lieu de les ennuyer.

A Ottawa, la télédiffusion des débats n'a pas eu cet effet souhaitable chez les députés qui continuent à allonger leurs discours, souvent inutiles, jusqu'à rendre le spectacle totalement indigeste. Avec les importants débats à venir sur l'avenir politique de la collectivité, les "acteurs" de la Colline parlementaire québécoise devraient prendre dès maintenant la résolution de réduire leurs performances oratoires, sans nuire évidemment à l'expression de la démocratie, par ailleurs bien protégée par les règles de procédures.

Si la télédiffusion des débats remet en cause les attitudes parlementaires des députés, elle remet également en question la manière de travailler des divers media de communication dans leur couverture de la scène politique québécoise. Ainsi, à court terme, il est vrai que la télédiffusion des travaux de l'Assemblée nationale privilégie les media électroniques qui y trouvent une manne d'images et de sons pour agrémenter leurs bulletins de nouvelles.

Toutefois, à long terme, cette nouvelle utilisation de l'électronique sera utile aux media écrits, même si, au premier coup d'oeil, elle

apparaît néfaste. Renonçant de plus en plus à concurrencer la rapidité de l'actualité en images, les communicateurs des journaux devront se tourner davantage vers l'information analytique. Ce faisant, ils imposeront à la population l'évidence de leur complémentarité face aux media électroniques et justifieront la nécessité de leur survie. En fait, au lieu de tuer les journaux, la télévision justifie encore plus leur existence.

Pour revenir à la première d'hier, il faut souligner enfin que la qualité du "spectacle" influencera d'une manière ou d'une autre les intentions de vote des citoyens.

Ainsi, aucun téléspectateur n'a pu ignorer la gaucherie d'une intervention du leader parlementaire libéral Jean-Noël Lavoie et l'a-propos de la réplique, courte et digne, du ministre Lise Payette sur cette intervention qui mettait en doute l'autonomie de la femme vis-à-vis son mari en politique.

Si la population avait été appelée à voter après cette performance, il y a fort à parier que M. Lavoie aurait perdu plusieurs plumes, madame Payette s'étant gagnée l'appui d'au moins la moitié de la population, les femmes, et de quelques hommes à l'esprit ouvert!

Monique PAYEUR

La fermeture de Pollack

Depuis 70 ans, Maurice Pollack Ltee fait partie du décor de Québec. La liquidation de cette entreprise est d'autant plus difficile à accepter qu'elle suit de près celle de Dupuis Frères à Montréal et qu'elle met une fois de plus en relief les difficultés croissantes des commerces de cette taille devant la progression des grandes chaînes nationales ou internationales.

En un sens, la fermeture de Pollack signifie la fin d'une époque, celle des entrepreneurs audacieux et solitaires qui pouvaient se passer des appuis financiers des grands conglomérats et celle aussi d'une population urbaine qui gravitait autour de son centre-ville de la même manière que les quartiers gravitaient autour du clocher de l'église paroissiale.

Le développement des centres commerciaux en banlieue et l'apparition des magasins à grande surface appartenant à des chaînes puissantes ont bouleversé les lois du marché. Ceux qui n'ont pu s'ajuster à cette situation nouvelle ont été impitoyablement condamnés à la fermeture.

Les avatars financiers de la firme du mail Saint-Roch sont peut-être en partie imputables à des décisions administratives douteuses, mais la cause profonde de cette faillite demeure la transformation rapide du commerce de détail, sous la poussée de puissants capitaux.

Les mêmes ennuis guettent

divers autres types de commerce qui sont menacés d'un sort identique s'ils ne réussissent pas à réagir à temps à la poussée concentrationnaire qu'on observe partout en Amérique du Nord.

Il convient de louer la perspicacité des détaillants en alimentation québécois qui ont prévu il y a quelques années une vive concurrence se dessiner à l'horizon et ont su se regrouper à temps pour éviter l'asphyxie.

D'autres groupements du genre permettent au secteur pharmaceutique d'affronter les mastodontes étrangers. Les marchands de meubles indépendants, eux aussi menacés d'extinction, ont regroupé leurs énergies dans des coopératives d'achat qui leur permettent de planifier une mise en marché efficace. Le phénomène s'est étendu aux quincailliers et même aux bijoutiers. Les producteurs laitiers à leur tour se serrent les coudes pour affronter les géants qui grignotent leur marché traditionnel.

Les gouvernements multiplient depuis quelques années les programmes d'aide aux petites et moyennes entreprises, ces programmes s'exprimant le plus souvent par des prêts spéciaux à des conditions avantageuses.

Il y a lieu de se demander si l'Etat ne devrait pas en même temps se préoccuper d'offrir à la gerance d'entreprises présumées solides, parce qu'elles sont depuis

longtemps implantées, une assistance technique qui leur permettrait de surmonter plus aisément les difficultés causées par les changements d'habitude des consommateurs.

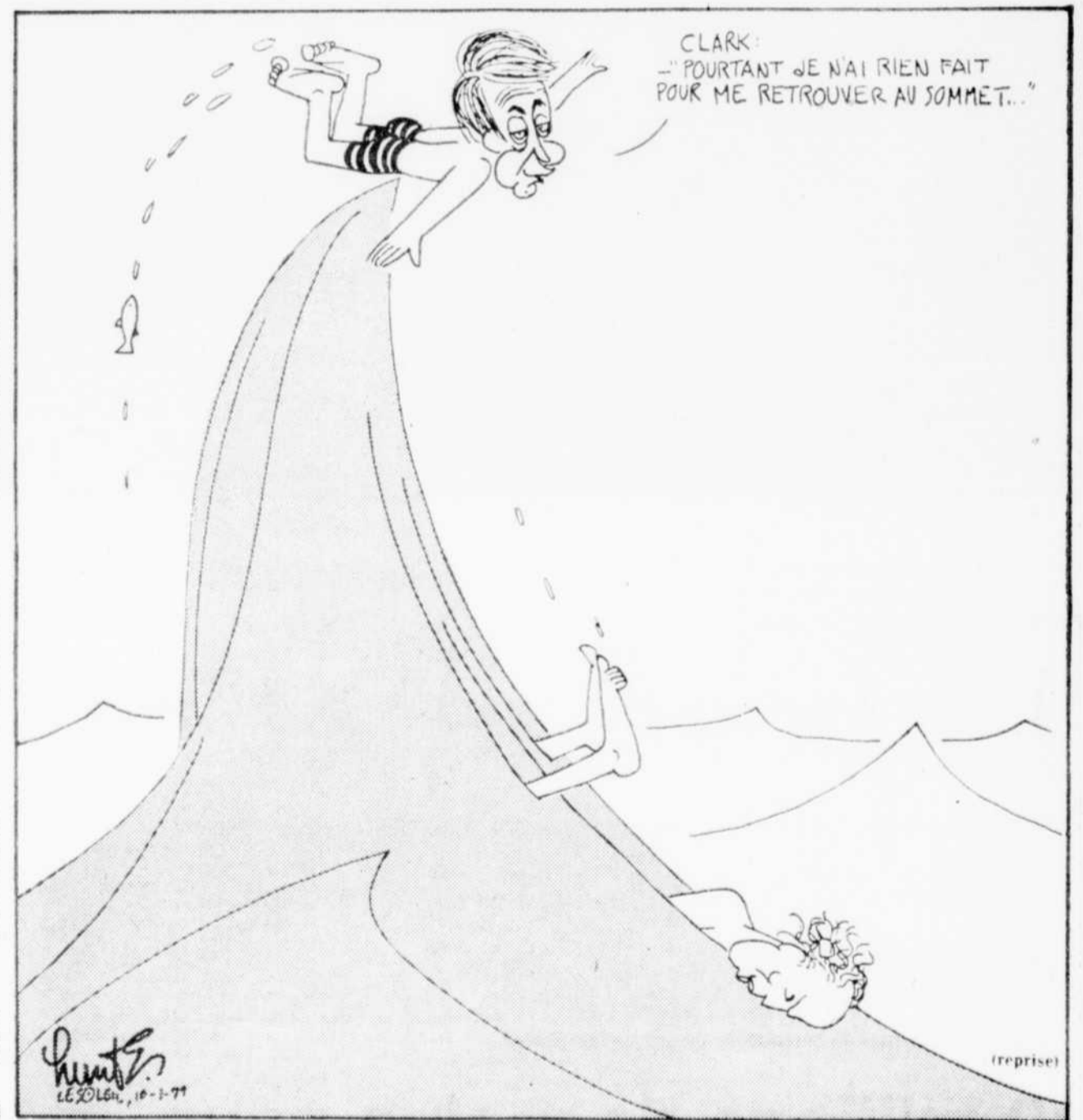
Si les gouvernements ont pendant longtemps privilégié la création de nouveaux emplois, ils réalisent depuis quelques années qu'il est tout aussi important d'assurer le maintien d'emplois existants. La fermeture de Pollack entraîne la mise à pied d'une centaine d'employés dont le gain-pain eut été épargné si des mesures de redressement avaient été prises à temps.

Il reste encore à Québec et dans d'autres villes de la province des centaines de commerces qui appartiennent encore à la catégorie des entreprises dites familiales et dont l'avenir est menacé, à cause d'un manque flagrant de capacité à soutenir le nouveau type de concurrence qui envahit leur marché traditionnel.

Il est encore temps d'en sauver plusieurs de la fermeture en apportant à temps l'aide technique nécessaire qui facilite les regroupements et met à leur disposition les moyens modernes de mise en marché déjà exploités par les magasins à grande surface.

Quand les entreprises comme Dupuis ou Pollack abandonnent les affaires, c'est un petit morceau du Québec qui s'effrite.

Marcel PEPIN



point de vue

Les Franco-ontariens ont droit à un traitement juste

■ A l'occasion du congrès annuel de l'Association canadienne-française d'Ontario, l'archevêque d'Ottawa, Mgr Joseph A. Plourde a pris carrément parti en faveur des droits des minorités, lors d'une homélie qu'il prononça le 30 septembre, à Toronto. Nous reproduisons de larges extraits de cette homélie.

par Joseph A. Plourde archevêque d'Ottawa

Comme cette messe s'inscrit dans le cadre du congrès de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), on ne m'en voudra pas, je pense, si j'y cherche une lumière qui pourrait éclairer les objectifs de cet organisme et les problèmes qu'il rencontre dans son action.

La première parole, qui nous vient du prophète Ezéchiel, peut se résumer ainsi: "pratiquez le droit et la justice" (18:21-28).

J'aime croire que c'est là le fondement même des revendications des minorités francophones à travers le pays. Elles ne demandent ni faveurs ni privilèges, mais uniquement ce que le droit et l'histoire reconnaissent

comme leur dû. Elles ne veulent rien prendre ce qui appartient légitimement à la majorité ou aux minorités ethniques. Elles veulent être traitées comme des partenaires à part entière et non comme des citoyens de seconde zone. Elles espèrent que la conquête de 1759 est une chose du passé et que nous sommes entrés dans l'ère d'une authentique collaboration et de l'égalité. Si seulement tous nos concitoyens voulaient nous croire lorsque nous parlons ainsi, le climat social de notre pays serait sûrement meilleur qu'il ne l'est à présent.

La deuxième lecture nous interpelle peut-être encore davantage. Saint Paul nous y invite à travailler dans l'unité et l'harmonie. "mettez le comble à ma joie par l'accord de vos sentiments; ayez un même amour, une seule âme, un seul sentiment... Ne cherchez pas que vos propres intérêts, mais plutôt que chacun songe à ceux des autres." (Philippiens 2:2-5)

Unité du pays

En réclamant le respect de leurs droits, les minorités francophones mettent-elles en danger l'unité du pays comme

certaines semblent le croire? Devraient-elles, pour sauver l'unité et l'harmonie, se taire et se laisser assimiler?

Je crois devoir répondre en disant: NON. L'unité d'un peuple ne peut être bâtie que sur le respect de la personne humaine et de ses droits individuels et collectifs. L'exemple du Christ est là pour nous le rappeler: Lui qui a prié comme pas un pour l'unité qu'il voulait établir entre les hommes, il a quand même été accusé de créer la division en défendant les droits des petits et des pauvres contre les puissances du temps.

Sans vouloir faire le procès de quiconque, je dois reconnaître qu'aujourd'hui encore, certaines attitudes publiques, qu'elles soient le fait d'organismes, d'individus ou de puissances politiques inquiètent les minorités.

Qu'on me permette de donner des exemples:

— Est-ce favoriser l'unité du pays et de cette province que de réclamer la disparition même de la minorité francophone, non seulement en lui refusant ce qu'elle réclame, mais en lui

retraitant les "privilèges" acquis, comme l'a récemment fait un organisme provincial devant un Comité de la législature?

— Un parti politique favoriserait-il l'unité si son principal critère d'action, face aux requêtes de la minorité francophone, était le nombre de votes qu'il pourrait perdre ou gagner s'il accédait à sa demande? Depuis quand les droits humains fondamentaux sont-ils déterminés par le vote populaire, comme si Dieu et le droit n'avaient d'autre choix que d'être du côté de la majorité?

— Est-ce favoriser l'unité que d'inonder les journaux de lettres qui ressuscitent des préjugés que l'on croyait morts ou des arguments que l'on croyait dépassés?

— Est-ce favoriser l'unité que de huer lorsque l'on chante notre hymne national en français?

— Serait-ce favoriser l'unité si l'on persistait à refuser aux francophones de cette province d'administrer leurs propres écoles?

— Est-ce favoriser l'unité que de prêter aux minorités la

ténébreuse ambition de dominer le pays quand leur seule ambition est de travailler à son enrichissement culturel, linguistique, artistique et religieux?

— Est-ce que tout cela est conforme à l'exhortation que Paul adressait à la petite communauté chrétienne de Philippiques:

"n'accordez rien à l'esprit de parti, rien à la vaine gloire... Ne recherchez pas chacun vos propres intérêts, mais plutôt que chacun songe à ceux des autres".

Je laisse au pape Jean XXIII de répondre à ces questions en citant l'encyclique *Pacem in Terris*:

"Nous devons déclarer de la façon la plus explicite que toute politique tendant à contrarier la vitalité et l'expansion des minorités constitue une grave faute contre la justice, plus grave encore quand ces manoeuvres tendent à les faire disparaître." (p. 56).

Politique et religion

On m'accusera peut-être de mêler la politique à la religion. Je demande à ceux qui seraient

tentés de le faire de répondre à ces questions: A une époque où la politique a envahi tous les coins et recoins de la vie humaine, un chrétien peut-il vivre sa foi sans s'occuper de politique? Une religion qui ne s'occuperait pas de politique pourrait-elle encore prétendre éclairer des lumières de l'Évangile la vie des hommes et des femmes d'aujourd'hui? Comme vient de nous le rappeler saint-paul, nous sommes tous responsables du bonheur, de l'épanouissement et du salut de nos frères en suivant la voie tracée par le Christ qui est celle de la justice et de la charité.

Mais, que cela plaise ou non, cette voie est constamment traversée par la politique. Comment pourrions-nous l'ignorer? L'Évangile, bien sûr, ne se réduit pas à la politique; il la transcende, mais il donne quand même aux chrétiens qui s'en inspirent une façon nouvelle de se situer socialement et politiquement, leur permettant ainsi d'humaniser et de christianiser les rapports humains. Si cela ne se situe pas au coeur de la religion chrétienne, l'Incarnation de Jésus-Christ dans notre humanité a-t-elle encore un sens?

Télé-députés: liaison dangereuse...



gilles lesage

A 14h hier, l'Assemblée nationale est entrée à son tour dans la ronde (infernale?) de l'Etat-spectacle. En direct et en couleurs, à l'heure du dessert, le salon de la race à la carte, entre Le Clan Beaulieu et Dominique, à moins que ce ne soit entre La petite maison dans la prairie et jamais deux sans toi.

Faut-il pleurer? Faut-il en rire? Je ne sais trop, n'étant pas encore habitué à mon nouveau rôle de critique parlementaire, de la même façon qu'il y avait à ce jour des critiques de littérature, de cinéma, de spectacles. Tout comme pour les députés, il nous faudra une période d'adaptation et d'ajustements, qui chasseront peut-être la nervosité et le trac.

Mais à n'en pas douter, les règles du jeu sont désormais changées. Les élus du peuple ne se parleront plus à eux-mêmes, ils causeront pour le petit écran, la bonne question ne sera plus posée au ministre, elle visera à faire bonne impression sur l'auditeur. Le ministre lui-même voudra être à la hauteur et sa réponse, par-dessus le député de l'opposition, s'adressera aux quelque deux millions de citoyens qui, peut-être, en fin de soirée, l'écouteront au téléjournal. Questions et réponses se voudront brèves pour respecter les normes de la télé et son appétit insatiable pour les fameuses "cuts".

L'Etat-spectacle

Instrument privilégié d'information politique, selon M. Robert Burns, le ministre d'Etat responsable de cette page d'histoire, le Journal électronique des débats entre dans nos salons et nos vies.

Et avec lui, plus que jamais, l'Etat-spectacle. Cette réflexion n'est inspirée de la thèse de Roger-Gerard Schwartzberg "sur et contre le star system en politique". J'ai beau tenter de me rejouer sans réserve de ce "progrès", je ne puis m'empêcher de penser que les députés deviennent encore plus des personnages, comme au cinéma ou au théâtre, avec une distribution de vedettes, de jeunes premiers, de rôles de soutien, de choristes. Qui sera le point de mire, pensez-vous, et la relève, où est-elle?

Et que dire de cette mise en scène, inévitable me direz-vous, de cette transformation du salon vert en bleu tendre, de ces accessoires et costumes, de cet appareillage, de cet éclairage tonitruant?

Les contenants ne risquent-ils pas de prendre le pas sur les contenus, les slogans de dominer les politiques et les programmes, le style de modifier les personnalités? Vous me direz qu'il n'y a là rien de nouveau. Fort bien, mais cette fâcheuse tendance à la simplification, à la parade, à la pose pour la galerie, ne sera-t-elle pas drôlement amplifiée par la lourde présence des caméras couleur?

Je voudrais bien croire d'emblée que la radio-télédiffusion des débats parlementaires fera entrer les citoyens dans le grand jeu, les amènera à participer plus activement à la chose publique. Mais, avec Schwartzberg, je me demande si, au contraire, nous ne deviendrons pas encore plus spectateurs (comme nous le sommes du hockey ou du football), payant des acteurs pour jouer la politique à notre place. Regardant la politique comme on regarde un film, mais n'en faisant pas, ne serons-nous pas subjugués par une caste d'hommes politiques professionnels à qui il faut faire confiance?

J'ai bien peur qu'il nous faudra, tous, faire des efforts surhumains pour s'informer et se former avant que d'être divertis par les images, les couleurs et le spectacle. Une autre thèse, celle de Marshall McLuhan, vient à l'esprit: le messa-

ge, c'est le médium, qui importe plus que le contenu.

Aux Etats-Unis, en 1960, Nixon a été battu autant par la télévision que par le charisme de Kennedy; la contre-performance de Daniel Johnson devant Jean Lesage, en novembre 1962, a été catastrophique pour l'Union nationale; les simplifications de Raymond Garneau ont eu le meilleur sur la belle logique de Jacques Parizeau et de son budget de l'An 1, en octobre 1973. Et l'on pourrait multiplier les exemples. Comment mesurer l'impact de la "vedette" René Lévesque lors de son entrée fulgurante dans "l'équipe du tonnerre" de 1960, ou celle de Mme Lise Payette dans le camp péquiste de 1976?

Le héros et le père

Selon la thèse de Schwartzberg, l'Etat-spectacle, axé sur l'image et le style, fait appel tour à tour, en même temps qu'il les gruge, à des héros, des hommes ordinaires, des leaders de charme et des pères.

Le culte de la personnalité donne naissance aux héros, aux monarques, aux tragédiens à qui on fait appel en période tourmentée. Ainsi de Churchill, de de Gaulle, de Mao. L'un des ministres les plus modernes qui soient, M. Claude Morin, n'a-t-il pas déjà confié que, toutes proportions gardées, René Lévesque était comparable à ces trois géants. Le voilà, notre héros de l'heure.

Au héros, selon l'analyste, succède l'homme ordinaire, vrai ou faux, comme Attlee a pris la relève de Churchill et Truman celle de Roosevelt. Qui sera-ce au Québec?

La troisième catégorie est celle des leaders de charme, ces bonsbons acridules de la société d'abondance, selon le mot du politologue français, qui ne cherchent pas à convaincre, mais à séduire. Ainsi Pierre Elliott Trudeau il y a dix ans. Ou sont-ils ces Don Juan à l'Assemblée nationale ou ailleurs?

Il y a enfin le personnage du père, calme, modéré, rassurant, stable. Ce fut Adenauer en Allemagne de l'Ouest, de Gaulle, lui-même à son deuxième stage à l'Élysée. Au Québec, il est un homme qui a écrit beaucoup "Pour une société stable". Il se nomme Claude

Ryan. Le voilà, notre père, après le héros? Encore faudra-t-il qu'il fasse partie de la distribution, un de ces jours.

Je n'ai pas donné de rôle à Mme Payette. Ce n'est pas nécessaire. Car

tout comme la Garbo, je prévois qu'elle traversera l'écran et écrasera tous les autres, quel que soit son rôle. Elle, c'est son métier!

En voilà assez. Je dois retourner au spectacle, pour en faire la... critique.



Pour la première fois, la télévision a fait son entrée à l'Assemblée nationale.

Le Soleil, J.-M. Villeneuve

Le baseball et ses vertus cachées

La saison régulière de baseball professionnel s'est terminée de façon spectaculaire, lundi, par le match-suicide entre les Yankees de New York et les Red Sox de Boston, de la Ligue américaine. C'est maintenant les séries éliminatoires dans les deux ligues, américaine et nationale, qui vont déboucher sur la "série mondiale". Les deux équipes championnes, l'une de la nationale et l'autre de l'américaine, se feront alors une lutte à mort. C'est dans cette optique que nous publions cet article un peu spécial sur le jeu de baseball.

par Gilbert Sorrentino

"La balle et seulement la balle, contrôle le jeu. Les joueurs ne doivent pas jouer l'un contre l'autre, mais contre la balle... La balle ne peut pas subir d'interférences, être volée, bloquée, gelée, rebondir comme au basketball: elle doit être "jouée".

—Gardez l'oeil constamment sur la balle, quand le jeu est en cours. (Règles officielles et instructions générales aux arbitres).

Le baseball est un pur jeu d'action continue, ce qu'il ne faut pas confondre avec le mouvement. Vu que l'action est souvent subtile, beaucoup trouvent ce jeu ennuyant ou lent. Lent en termes de quoi? Le jeu ne se joue pas dans des limites de temps, mais d'espace. Il a terriblement souffert de la télévision, vu que le petit écran ne peut donner justice à ses dimensions. Comme l'indiquait MacLuhan, c'est un jeu "chaud", salué de très hautes performances, et totalement impropre et inadapté au "froid" médium de la télévision, contrairement aux jeux chronométrés dans lesquels les performances sont des efforts d'équipes contre la montre.

Tout arrive dans l'espace découvert d'un terrain de baseball: on peut "voir" ce qui se passe. Les matchs de baseball se jouent et prennent fin en fonction de l'espace. Ils ne finissent pas, parce que le chronomètre le dit. "Tout peut arriver", voilà le fait. Et c'est ce qui se produit et peut se produire souvent. Dans un match de football, une équipe qui a quatre touchés d'avance, s'il ne reste qu'une minute de jeu, remporte la victoire. Cette dernière minute n'a aucune espèce de signification. Rien de tout cela ne se produit au baseball, peu importe les accusations d'ennui portées contre lui.

Comme maints "fans" peuvent

en témoigner, il n'est pas rare du tout de voir des équipes revenir de l'arrière à la neuvième manche, même si elles comptent deux "morts", pour combler un déficit de trois, quatre, cinq et même davantage de points, et remporter la victoire.

Un jeu sans pitié

Comme ce jeu ne fait pas de

sentiments, comme il est "injuste"! Peu importe si le lanceur a pu faire une performance sublime pendant huit manches, il doit remettre les armes à l'adversaire dans la neuvième. Il ne peut pas tuer le temps et attendre que l'horloge le déclare vainqueur. Pourquoi cela? La qualité dimensionnelle du jeu, son arrogant dédain des limites de temps, ne portent aucun intérêt à ce qu'il a fait. Dokey Oakes viendra en relève à la neuvième et frappera un triple avec deux hommes sur les buts, effectuant la course qui donnera l'égalité ou la victoire. Les huit hommes qui assistent le lanceur ne peuvent rien, parce que la balle a été frappée "là où ils n'étaient pas".

La balle, et seulement la balle, contrôle le jeu. Les joueurs ne doivent pas jouer, l'un contre l'autre,

mais contre la balle. C'est un jeu qui se joue, là où la balle est, à un moment donné, et là où elle n'est pas, à un moment donné. La balle ne peut pas être interceptée, volée, bloquée, gelée, lancée par bonds comme au basketball, elle doit être "jouée". Ni non plus les joueurs, à la défensive ou à l'offensive, ne peuvent-ils faire de l'interférence contre les joueurs de l'équipe adverse, au moment d'entrer en contact avec la balle! L'interaction du joueur et de la balle donne à ce jeu une magie étrange et calme.

Un jeu ouvert et complexe

On pourrait dire que c'est un jeu

dépouillé et nu, un jeu de verbes et de noms, sans les adjectifs tatillons des jeux chronométrés. Il est absolument linéaire et "chaud". C'est manifestement un jeu de non-spécialistes, en dépit du règlement récent du frappeur désigné de la Ligue Américaine et de l'expérience de Charlie Finley, il y a quelques années, avec un coureur auxiliaire. Les joueurs remplacés sont à l'écart pour toute la partie. La balle "attend", parce que c'est la balle, et seulement la balle, qui donne sa forme au jeu, toujours changeante.

Qui a dit, il y a quelques années, que le football pourrait être tout aussi intéressant, si le ballon était éliminé, et si l'on n'avait comme objectif que de faire franchir la ligne des buts par le quart-arrière? L'idée

n'est pas loin d'être séduisante, on peu l'envisager. Cependant, sans la balle au baseball, voilà neuf hommes debout dans le soleil, qui en regardent un dixième avec un morceau de bois dans la main!

Un jeu pour chiens et chats. Toutefois sous la simplicité enfantine en surface, il est très complexe. Il a cette belle qualité de retenir l'attention, c'est-à-dire que plus vous débutez dans le soleil, qui en regardent un dixième avec un morceau de bois dans la main!

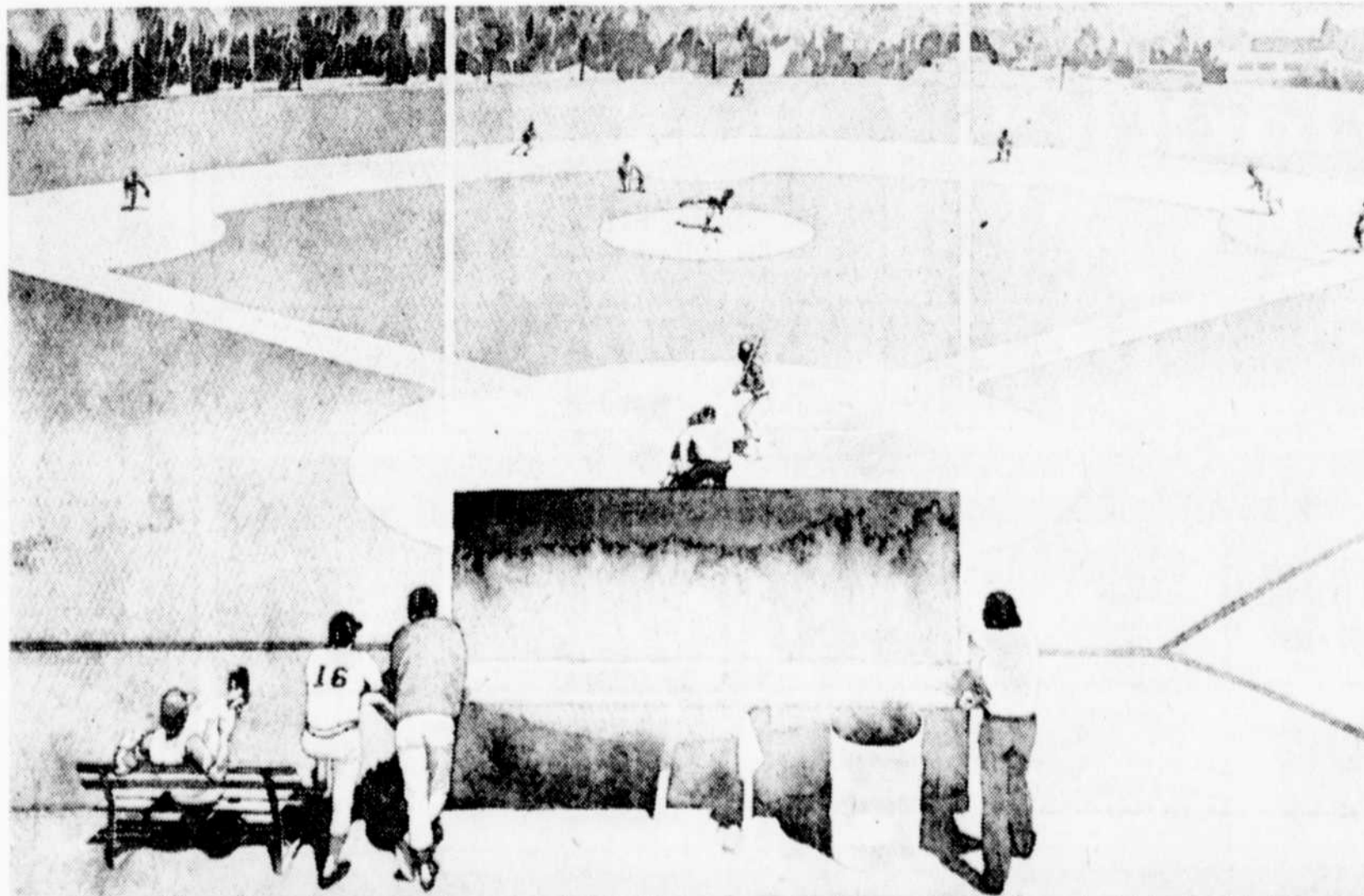
Où le temps est abstrait

Les voltigeurs et les frappeurs, de même que les coureurs de but, sont excellents en autant que leur agilité, leur souplesse et leur force s'ajustent pour rencontrer la balle (ou éviter de la rencontrer). Les spectateurs les voient agir ou n'arrivent pas à les voir. Le lanceur, le receveur, l'entraîneur sont excellents, en autant qu'ils médusent ou maîtrisent le frappeur. Et les spectateurs s'en rendent compte ou non.

En 1976, j'ai vu Willie Stargel attendre ce qu'il anticipait lui-même et tout le monde occidental avec lui: une balle rapide, à hauteur de la ceinture et montante de Seaver. C'est ce qu'il lui offrit noir sur blanc et Stargel fut retiré. Tout le monde l'a vu. La naïveté même du geste, sa disponibilité pour l'oeil du spectateur, lui ont prêté une réalité dépassant largement le mystère du symbole. La balle, le jeu, tout était là, d'une clarté absolue et sans ombre.

Le jeu lui-même est en dehors du temps, progressant selon son propre rythme. Selon le mot de Joyce, "il but le temps".

(SVINS)



la page des lecteurs

Des mots et des préjugés

M. le rédacteur en chef,

Je vous écris suite au bref article de M. Pierre Champagne intitulé "Rien pour les fifis" publié dans votre édition du 19 septembre 1978.

Je ne m'étendrai pas sur les valeurs dépréciatives des mots utilisés par l'auteur de cet article; "fifis", "homos" sont des termes qui à eux seuls véhiculent un tas d'idées préjugées qu'on ne s'attendrait pas à trouver dans un journal de la qualité du SOLEIL. Ce qui est cependant plus grave, c'est que la nature même du stage y est déformée: il ne s'agissait pas d'un "stage de fifis" mais bien d'un stage regroupant des professionnels de la santé (de quelque orientation sexuelle que ce soit) préoccupés dans leur travail par l'amélioration de la situation de vie que doivent assumer les homosexuels. Il ne s'agissait donc pas d'un stage auquel pouvait participer n'importe quel quidam du simple fait qu'il fut homosexuel mais plutôt d'un stage qui regroupait parmi ses stagiaires des psychologues, des travailleurs sociaux, des

conseillers en orientation, etc. De plus, le stage était ouvert aux personnes militantes dans les organisations qui travaillent bénévolement pour le mieux-être de la population homosexuelle.

Le stage était donc un stage sérieux qui avait pour but de permettre l'échange entre Français et Québécois préoccupés par les mêmes questions. Il est évident dommage que la France ait décliné son engagement à la dernière minute, c'est symptomatique des problèmes que la société française peut vivre. Il ne faudrait cependant pas de notre côté dénigrer une initiative louable qui avait à cœur le sort d'une minorité que les données scientifiques depuis au moins 20 ans chiffrent à 10% de la population. Cette minorité est victime d'une situation d'ostracisme social souvent cruelle et subtile, situation qui permet que des bavures semblables à celles produites par M. Champagne soient publiées dans un journal dit "sérieux" comme LE SOLEIL.

Jacques Benoit
Québec.

Il n'y a rien de ridicule là-dedans

M. le rédacteur en chef,

Sous prétexte d'informer le public au sujet de la présentation de projets pour des stages en France, un de vos journalistes, M. Pierre Champagne, dans votre édition du 19 septembre dernier, profite de l'occasion pour ridiculiser le fait qu'un stage portant sur l'homosexualité ait été organisé, et pour employer le terme péjoratif de fifi pour désigner les personnes homosexuelles.

Tout le monde, y compris les journalistes, a droit à ses opinions au sujet de l'homosexualité. Mais il est regrettable qu'un journal comme LE SOLEIL publie de tels textes qui ne font qu'alimenter les préjugés populaires concernant cette orientation sexuelle.

A ce propos, un des buts principaux du stage en question consistait

à étudier les moyens employés en France en vue de l'éducation du public, afin de faire disparaître ces préjugés. L'article de M. Champagne démontre qu'il y a effectivement un travail important d'éducation à faire ici, et qu'il est donc logique de profiter de l'expérience acquise dans d'autres pays à ce sujet.

Il n'y a aucune raison pour que LE SOLEIL ne respecte pas tous ses lecteurs, peu importe leur orientation sexuelle. Le texte de M. Champagne ne va certainement pas dans ce sens. Nous souhaitons donc que votre personnel fasse preuve d'une plus grande maturité et d'objectivité en ce qui concerne l'homosexualité.

Maurice Beaulieu, secrétaire

CHAL (Centre Homophile
d'Aide et de Libération)

Il faudrait voter par la poste?

M. le rédacteur en chef,

Ne serait-il pas temps d'innover en matière d'élection?

Tout devrait désormais se faire par la poste. Chaque citoyen recevrait son bulletin à l'adresse qu'il aurait donnée lors du dernier recensement. En cas de changement, il n'aurait qu'à faire connaître son ancienne et sa nouvelle adresses à un bureau désigné à cette fin.

Chaque bulletin porterait, à l'intérieur et à l'extérieur un numéro particulier à sa région pour en faciliter le classement. Et le dépouillement du scrutin se ferait en présence des candidats respectifs.

Le questionnaire comprendrait, l'âge, la nationalité, la langue, la profession, les noms des candidats bien sûr et le parti politique de chacun pour faciliter le choix.

Ainsi, les personnes incapables de se déplacer, pourraient se prévaloir de leur droit de vote. Une date limite serait fixée pour le retour des bulletins qui seraient mis à la poste sans affranchissement.

L'inconvénient serait que le résultat ne pourrait être connu le même jour.

Qui est de mon avis?

J. Bédard
Sainte-Foy, Québec.

Dents cassantes et fluorure

M. le rédacteur en chef,

Une des journalistes du SOLEIL, Monique Payeur, comme certains de ses confrères, a un certain don pour pondre des articles qui font bondir, ce qui est en général souhaitable, mais parfois aussi franchement détestable. Détestable comme cette douteuse apologie de la fluoration de l'eau, où, non contente d'exprimer son opinion, elle menace les gens qui ont le bon sens et le courage de ne pas être du même avis de sanctions et d'amendes! Le taureau que vous voulez prendre par les cornes pourrait être plus résistant que vous ne le croyez.

M'étant déjà bien exprimé dans ce journal à propos de cette condamnable

loi sur la fluoration, je considère inutile de répéter les multiples raisons (valables, n'en déplaise au Consumer Report) qui militent puissamment contre: Mme Payeur pourra sûrement les retrouver elle-même, si elle a le moindre souci d'objectivité. Il me suffira d'exposer ici deux points majeurs que je la défie de réfuter. Avant tout, la fluoration de l'eau potable utilisée par tous les citoyens, imposée par une loi arbitraire qui nie le libre choix constitue une entaille dans nos libertés individuelles.

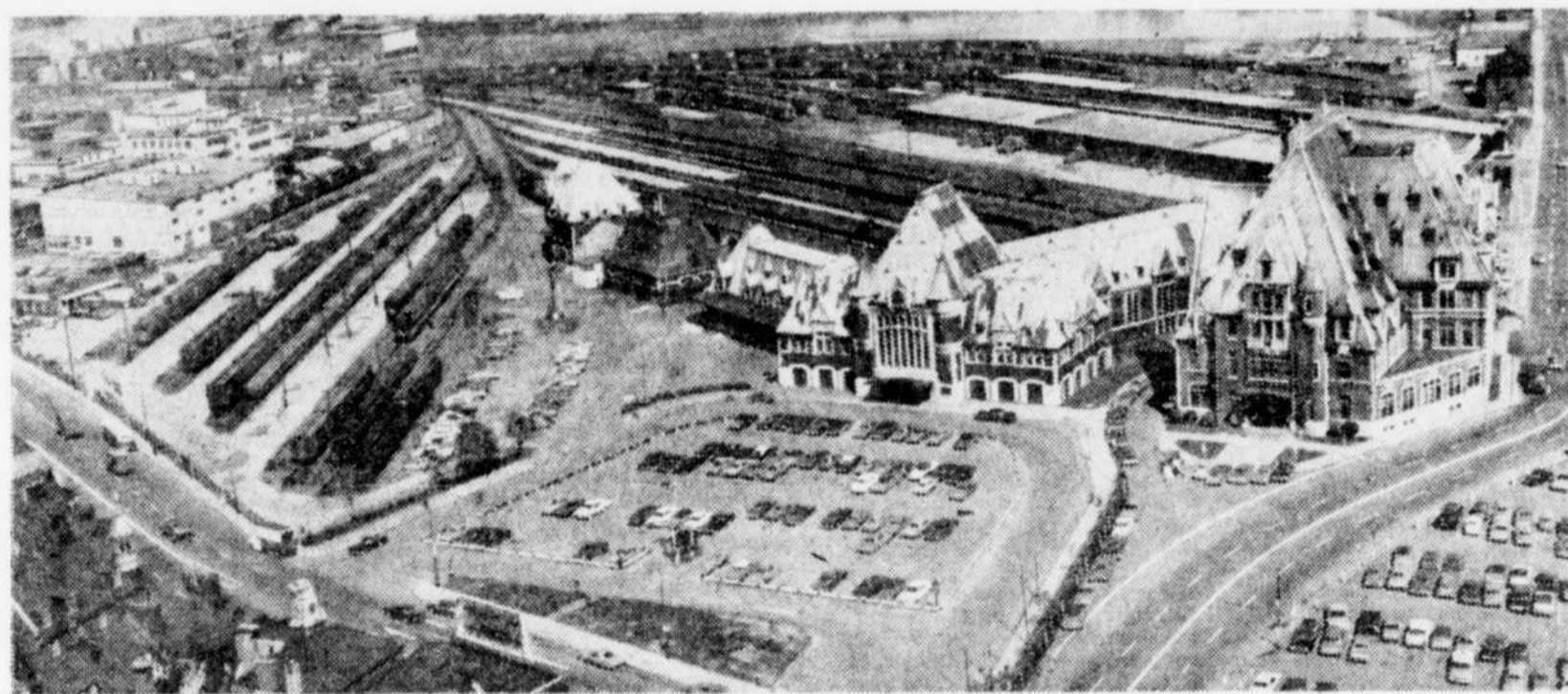
Vous qui défendez sans doute ardemment la cause des femmes qui veulent une entière liberté pour leur

corps, vous refusez ce même droit au citoyen qui refuse de s'empoisonner au fluorure. Vous jetteriez aussi les hauts cris si on vous administrait de force un médicament ou une drogue, mais vous trouvez normal qu'on le fasse pour toute une population, au nom d'un très problématique effet protecteur sur les dents des enfants. Belle logique en vérité! Deuxièmement, toujours si elle possède une mini-parcelle d'objectivité, je demande à Mme Payeur de relire certains faits rapportés par LE SOLEIL et autres journaux à l'effet que, partout aux alentours des usines d'aluminium, là où existent des fermes, les éleveurs se plaignent que leurs vaches aient les dents cassantes à l'extrême, à

cause du fluorure ingurgité par leurs bêtes. Sans que les enfants en absorbent autant (heureusement), il est prouvé aussi que le traitement des dents au fluorure les rend parfois assez fragiles pour rendre impossible toute réparation, quand cela devient quand même nécessaire.

Ne vous étonnez pas que le gouvernement hésite à fluorer de force le Québec: le maire Drapeau est loin d'être seul de son avis, et l'opposition est plus forte et puissante que vous ne le croyez. Les taureaux ne tiennent pas à se casser les dents!

Serge Langlois
Charlesbourg-est



Un centre des transports à Québec

Madame Monique Payeur
Editorialiste adjoint
Le Soleil.

La présente en suite à une demande du maire de Québec, monsieur Jean Pelletier, de vous fournir tout l'arrière plan technique qui soutient l'actuel effort visant à réintroduire une gare dite intermédiaire à Québec.

Le meilleur moyen de faire ceci est d'argumenter sur la faveur que prendra le transport en commun en période de crise énergétique, autant en milieu urbanisé qu'en liaison interurbaine.

Les modes de transports collectifs gagneront, dans le prochain avenir, en importance de marché sur le transport individuel par automobile et ce partage nouveau favorisera l'expansion et la qualité des services offerts par les systèmes ferroviaires et routiers collectifs. Nous avons d'ores et déjà atteint le stade de cette accommodation exigée par les nouvelles conditions d'exploitation et les nouveaux desirs de la clientèle par l'introduction de services plus fréquents de liaisons interurbaines par autobus, du service par autobus "Grand Express", par la volonté fédérale d'améliorer le standard de la vote ferroviaire entre Québec et

Montréal et par leur subvention à l'achat de trains LRC dans le corridor Québec à Windsor.

Reste maintenant les structures d'accueil, lesquelles doivent être installées au centre de gravité de l'animation urbaine s'il est possible. A Québec, une satisfaction prioritaire à d'autres impératifs avait déroulé quelque peu l'organisation locale des transports d'un tel objectif.

Il est maintenant souhaitable de travailler à ce retour qui était déjà anticipé de la gare au centre-ville de Québec, au lieu privilégié que nous connaissons tous au quartier du Palais. Des études menées en ces dernières années ont en effet démontré les avantages certains de ce lieu en regard de localisation possible à la gare maritime, à la côte St-Sacrement, au terrain de l'exposition. L'étude proposée verra à compléter le raffinement de ce choix.

L'étude vise, en outre, à l'implantation d'un ensemble immobilier comprenant la gare intermédiaire et un édifice multifonctionnel destiné à consacrer la vocation de centre d'animation de secteur, appuyé d'une part sur l'extension du mail St-Roch et d'autre part sur les activités du marché et du projet éventuel du Vieux Port. Tout près de

la St-Charles, presque immédiatement voisin du parc Artillerie et à un pas du Vieux Québec, il fallait aller au-delà de la stricte fonction transport pour cadrer ce projet de centre de transport dans le tissu bien particulier de ce secteur de la ville de Québec.

Il s'agit donc d'une étude de 100.000 dollars visant à parfaire une démarche d'analyse et de détermination des caractéristiques de fonctionnement, d'aménagement et de dimension d'un ensemble immobilier devant conduire à la négociation de mise en oeuvre, et ultimement à la confection des plans définitifs de construction et à une réalisation. Un excédent de 20.000 dollars a été mis en disponibilité pour toute recherche accessoire qu'il faudrait ajouter. Et si l'étude en venait à être diminuée à la stricte considération d'une gare ferroviaire par certains empêchements à l'intégration de la gare d'autobus et d'un édifice multifonctionnel, le coût de l'étude serait diminué à une dépense de 80.000 dollars, selon les termes mêmes du devis d'étude. Vous verrez, de plus, que la firme Via Rail s'est chargée de réviser l'étude de capacité des voies du CN pour un montant pouvant aller jusqu'à 15.000 dollars.

C'est mon avis et celui du comité de concertation qui s'est penché sur le problème, que cette étape de mesure effective des gestes concrets à poser et de détermination des coûts de plusieurs scénarios d'implantation possibles, est absolument vitale à la bonne conduite du projet.

Je demeure, naturellement, madame Payeur, à votre disposition pour toute autre discussion sur le sujet.

Jacques L. Charland,
ing., a.g.

A nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

LE SOLEIL, fondé en 1876, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limited, "Courrier de la deuxième classe". Enregistrement no 1206.

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333
RENSEIGNEMENTS REDACTION
647-3233 647-3394

AUX VRAIES AUBAINES

325, SOUMANDE -VILLE-VANIER

nos viandes

EPAULE DE JAMBON Marque Populaire	.98 LB
BIFTECK ATTENDRI Coupe de boeuf, Canada "A"	2.38 LB
BIFTECK DE HAUT RONDE Coupe de boeuf, Canada "A"	2.38 LB

nos fruits

LAITUE POMMEE Grosse et croustillante de Californie Gr. 24 Canada No 1	.49
ORANGES SUNKIST Grosses et sucrées De Californie Gr. 113 Produit des E.-U., Doux.	1.39
CHAMPIGNONS Blancs ou café Produit du Québec De Waterloo	.79 Bte 1/2 lb

Plusieurs prix plus bas que nos concurrents

BREUVAGE FBI Orange ou raisin Cont. 64 oz	.70	CHOCOLAT Instantané "Nestlé Quik" Bte 2 lb	2.18	DETERGENT Liquide "Proviprix" rose 2 cont. de 500 ml	.79
MARMELADE "Vachon" 3 fruits Bocal 24 oz	.86	SOUPE "Aylmer" légumes ou tomates Bte 10 oz	5/1.00	GATEAUX "Stuart" assortis Bte familiale	.87

SEMAINE DU 2 AU 7 OCTOBRE 1978

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS. PAS DE VENTE AUX MARCHANDS.

Vous allez à Montréal?

Découvrez ce qu'est l'hospitalité chez Wandlyn.

Lorsque vous serez dans un Wandlyn, vous comprendrez pourquoi nous parlons d'une agréable et surprenante différence. Étant l'une des auberges en pleine expansion de la famille Wandlyn, le Wandlyn de Montréal vous offrira tout le confort qui a fait la réputation enviable du nom Wandlyn dans les Maritimes: un stationnement gratuit, juste devant votre porte, une piscine extérieure pour oublier la chaleur de l'été, un salon confortable, une cuisine soignée au restaurant Le Radisson et des chambres impeccables et reposantes. Nous ne pourrions être mieux situés: à l'est, sur la rue Sherbrooke, près du tunnel Lafontaine, avec une station de métro à notre porte et le stade Olympique à quelques rues.

La prochaine fois que vous allez à Montréal, venez chez nous. Une agréable et surprenante différence vous attend.

Pour réserver, appelez 1-800-561-0000, télex 051-2293 ou consultez votre agent de voyage.

Charlottetown, Amherst, Bridgewater, Halifax, Kentville, Port Haakessbury, Sydney, Edmundston, Campbellton, Fredericton, Moncton, Newcarleton, Saint-John, St. Stephen, Woodstock, Québec, Montréal, Winnipeg, Windsor.



Une agréable et surprenante différence

faits divers

La tragédie du pont de Trois-Rivières

Fin de 13 ans de procédures: \$700,000 à verser

OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada a condamné hier la succession de l'ingénieur Georges Demers, de Québec, à verser une somme de \$700,000, à la compagnie Dufresne Engineering et McNamara suite à une tragédie survenue lors de la construction du pont de Trois-Rivières en 1965. A cette somme, s'ajouteront des intérêts de 5 pour cent à compter du 14 avril 1967 et une indemnisation supplémentaire

de 3 pour cent depuis le 1er janvier 1972 avec dépens dans toutes les cours contre les appelants.

L'explosion d'un caisson le 7 septembre 1965 avait entraîné la mort de douze ouvriers. La Cour suprême a mis fin hier à cette longue série de procédures judiciaires qui dure depuis treize ans en imputant la faute à l'ingénieur Demers et à l'entrepreneur

Dufresne.

A l'époque l'entrepreneur avait dû dépenser un montant de \$1,400,000 pour refaire le caisson qui avait été partiellement détruit. Cette compagnie devait entreprendre par la suite des poursuites en cour contre M. Demers qui travaillait comme ingénieur-conseil pour le Corporation du pont de Trois-Rivières.

La firme Dufresne prit action prétendant que l'ingénieur était le seul responsable puisqu'il s'agissait d'une erreur de conception.

La Cour supérieure du Québec rejeta l'action en concluant que l'accident était la responsabilité entière de l'entrepreneur Dufresne et ses employés. Porté en appel, le jugement a été infirmé et Demers a été trouvé responsable dans une proportion d'un tiers, soit pour un montant de \$466,664.

Etant donné que M. Demers est décédé, la cause a été portée par sa succession devant la plus haute instance judiciaire du pays qui, elle, a condamné l'appelant à déboursier \$700,000.

C'est une décision majoritaire qu'a rendue la Cour suprême puisque un seul des cinq juges, soit le juge Pigeon, a inscrit sa dissidence.

Au nom du tribunal, le juge Pratte conclut que l'accident est dû à une erreur grossière dans la méthode d'exécution du travail choisie par l'entrepreneur, puisqu'il n'a pas prévu l'utilisation d'acier d'armature verticale dans le caisson mais ajoute "qu'en

gardant le silence l'ingénieur a implicitement approuvé la méthode de travail choisie par l'entrepreneur".

La responsabilité doit donc être partagée également de dire la Cour suprême.

L'institution à sécurité maximum de Millhaven qualifiée "d'enfer"

OTTAWA (PC) — Un groupe de prisonniers décrit l'institution de Millhaven, prison fédérale à sécurité maximum, comme "un enfer".

Les visiteurs y seraient maltraités et le secret du courrier ne serait pas respecté.

Ces plaintes sont contenues dans un mémoire de 2,000 mots envoyé cette semaine de la prison à l'ouest de Kingston.

Le mémoire a été préparé par le Groupe Odysée, qui publiait récemment la première lettre collective de prisonniers (une "newsletter"), endossée par le comité des prisonniers qui représente environ 350 hommes de l'institution.

Le mémoire a été posté au solliciteur général, M. Jean-Jacques Blais, au

commissaire des institutions de correction, M. Donald Yeoman, au directeur de Millhaven, M. Henry Neufeld, et à M. Mark MacGuigan, député libéral de Windsor-Walkerville, président d'un comité parlementaire qui préconisait en 1976 plusieurs réformes, de même qu'à des journaux et divers groupements.

Détenu trouvé pendu

Un détenu a été trouvé pendu dans sa cellule à la prison d'Orsainville, hier après-midi. Il a été identifié comme étant M. Adrien Côté, âgé de 38 ans, de Jonquière.

Condamné pour des vols, Côté était détenu à l'infirmerie, tel que le spécifiait sa sentence, pour y subir des examens psychiatriques.

C'est vers 13h40 que le drame a été découvert. Côté était pendu à l'intérieur de la porte de sa cellule avec un drap de son lit. Une extrémité du drap était retenue par un noeud au-dessus de la porte, mais du côté extérieur.

La cellule du malheureux était située au bout du corridor de

l'infirmerie et personne n'a eu connaissance du drame. M. Côté aurait profité d'un moment où les préposés étaient occupés pour mettre son projet à exécution.

La mort remontait déjà à quelques minutes lorsque le détenu a été trouvé sans vie et c'est en vain qu'on a tenté de la ranimer. Une autopsie a été pratiquée à la morgue provinciale, hier soir, à la requête du coroner.

Le ministère de la Justice a été prévenu par le directeur de la prison, M. Gilles Blanchard, et des agents de la brigade de crime contre la personne de la SQ à Québec ont ouvert une enquête, dès hier après-midi.

TERRASSE DECELLES
12, RUE DECELLES
LORETTEVILLE

1 MOIS GRATUIT
POUR UN TEMPS LIMITE
LOGEMENTS A LOUER — MEUBLES SUR DEMANDE

1 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2
DISPONIBLES MAINTENANT

- Tout à l'électricité
- Eau chaude
- Intercom
- Raccords pour laveuse/sècheuse
- Stationnement avec prise
- Entrée de câble

PROXIMITE DES ECOLES — ARRET D'AUTOBUS — CENTRE COMMERCIAL

Pour renseignements: 843-2455

DES SUSPENSIONS QUI ÉCLAIRENT ET BIEN PLUS ENCORE...



suspension, métal laqué (époxy) blanc, vert, rouge ou jaune incluant 15' fil, interrupteur et fiche

suspension 10" diamètre \$25.00

suspension 17 1/2" diamètre \$39.00

la galerie du meuble
DECORATION INTERIEURE

ROCHE-BOBOIS

MOBILIER CONTEMPORAIN: 18, rue Courcellette
MOBILIER TRADITIONNEL: 1299, Boul. Charest ouest

Téléphone: 681-0171

cet article est présenté à notre magasin de la rue Courcellette

VOTRE DISQUAIRE VOUS OFFRE...

LE NOUVEAU

GENTLE GIANT
"FOR A DAY"

5 49

FEMME DE PAROLES
PAULINE JULIEN

5 49

BAYOU DES MYSTERES
ZACHARY RICHARD

10 99

ALL DRESSED PLUME
LATRAVERSE

7 99

STARMANIA
RAOUL DUGUAY

10 99

MARDI GRAS
ZACHARY RICHARD

5 99

ALIBIS
CAROLE LAURE

5 99

LE CHEMIN DES TROIS MAISONS
GEORGES LANGFORD

6 99

COMMON GROUND
PAUL WINTER

6 99

LIVE
JETHRO TULL

9 99

UNE GUITARE
CLAUDE SIROIS

de 5 99 à 6 99

MARTIN STEVENS

5 99

WAVELENGTH
VAN MORRISON

5 99

SIX STRINGS NINE LIVES
WALTER ROSSI

5 99

COSMIC MESSENGER
JEAN-LUC PONTY

5 99

AIMER LA VIE
JULIO IGLESIAS

5 99

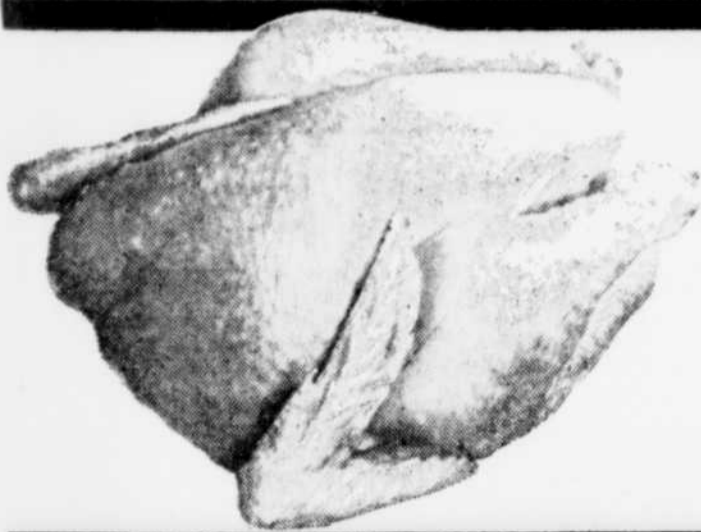
STARMANIA (2 DISQUES)

musique d'autoeuil

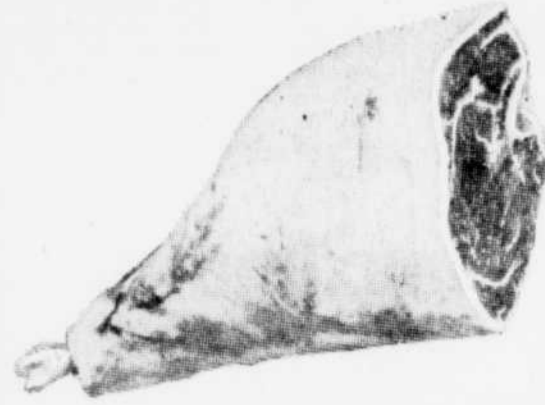
1093 et 1095, rue St-Jean, (Vieux) Québec.



SPECIALS EN VIGUEUR DU 4 AU 7 OCTOBRE 1978



DINDES
surgelées,
10 à 16 livres,
Canada Catégorie A,
La livre **.88**



GIGOT D'AGNEAU
Nouvelle-Zélande,
surgelé
La livre **1³⁸**

ROSBIF FRANCAIS **2⁹⁸**
boeuf Canada, Catégorie A La livre

EGG ROLL **1⁸⁸**
Bilopage Boîte de 12

TETE FROMAGEE **.98**
Charcuterie Roy, 10 onces Chacun

SAUCISSE FRAICHE **1¹⁸**
Pur porc, Bilopage La livre

CRETONS ROY **1⁰⁸**
Frais, 10 onces Chacun

TOURTIERE **1²⁸**
Taillefer, surgelée, 1.1 livre Chacune

CITROUILLE **.79**
Produit du Québec Chacune

CELERI
Produit du Québec
Canada no 1
Grosueur 24
Chacun **.43**

CANNEBERGES **.49**
(Atocas frais) Nouvelle récolte
Canada no 1 Bte 1 livre

CAROTTES **.35**
Cocktail, Produit du Québec
Cello 12 onces

CHOU-FLEUR **.69**
Gros et blanc, Produit du Québec,
Canada no 1 Chacun

PECHES **.73**
AUSTRAL
Demies, qualité de choix
Boîte 28 onces

CEREALES **.71**
100% BRAN
Nabisco
Boîte 450 grammes



PEPSI-COLA **6 / 1⁴⁹**
Liquore douce
Bouteille 750 ml

MELANGE **.77**
A GATEAUX
SUPER-MOELLEUX
Saveurs assorties
Boîte 18 onces

FRITURE **2⁷⁷**
DE GOBERGE
BLUE WATER
Boîte 32 onces

ARACHIDES **.55**
SALEES P.H.
Rouges, blanches
Cello 185 grammes

SPAGHETTI **.46**
Préparé Heinz,
sauce tomates
Bte 14 oz

CONFITURES **1³⁹**
Habitant
Fraises et framboises
Bocal 24 onces

SOUPES **.31**
AYLMER
Poulet et riz, crème
de champignons
Boîte 10 onces

MELANGE **.45**
A POUDING ROBIN HOOD
Saveurs assorties
Boîte 9 onces

GARNITURE **.55**
A FOUETTER
LUCKY WHIP
Boîte 4 onces

CAROTTES **1⁸⁵**
Entières jaunes
McLean congelées
Sac 2 livres

SHORTENING **.68**
Végétal Grisco
Boîte 1 livre

NESTLE QUIK **1⁹⁹**
CHOCOLAT INSTANTANE
Boîte 2 livres

COUCHES **2⁷⁷**
PAMPERS
Super-absorbantes
Boîte 24 unités

SACS **.49**
A POUBELLES
INTERIEURES MAX
11 x 22
Paquet 10 unités



SACS **.99**
A POUBELLES
EXTERIEURES MAX
26 x 36
Paquet 10 unités

BISCUITS **.95**
WAGON WHEELS
Weston
Boîte 340 grammes

EAU VICHY **.73**
CELESTINS
Bouteille 32 onces

MARGARINE **.49**
CREMEX
DURE
Cont. 1 livre

Vos tapis ont besoin
d'un nettoyage
FAITES-LE VOUS-
MEME et
ECONOMISEZ
Louez un
NETTOYEUR A TAPIS
Easy-OFF

ESSUIE-TOUT **1⁰⁵**
VIVA
Couleurs assorties
et imprimés
Paquet 2 rouleaux

PATATES **.33**
FRITES CONGEELES
SOMERDALE, régulières
Sac 2 livres

JUS **.29**
TOMATE HEINZ
Qualité de fantaisie
Boîte 19 onces

FROMAGE **1⁵⁹**
BLACK DIAMOND
Tranché, individuel
Paquet 16 onces



DALLAIRE

8500, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg 1875, Notre-Dame, Ancienne-Lorette
427, boul. Bastien, Neuchâtel 82, rue Principale, Saint-Romuald

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS



10 VOUS VAUDRONT



Faites-nous parvenir le C.U.P.† de ces 10 produits Kraft et nous vous rembourserons \$5.*

Faites provision dès maintenant de vos produits Kraft préférés et conservez les Codes Universels de Produits. Vous bénéficierez d'un remboursement appréciable, mais faites vite, cette offre n'est valable que pour un temps limité.

Voici comment procéder

Faites-nous parvenir, comme preuves d'achat, au moins 4 C.U.P. des produits Kraft suivants (quels que soient le format ou la saveur):

DINER KRAFT* Macaroni au fromage • Vinaigrettes KRAFT • Tranches de fromage cheddar fondu KRAFT • Beurre d'arachides KRAFT • Confitures, Gélees ou Marmelades de KRAFT • Fromage fondu à tartiner CHEEZ WHIZ* • Sauce à salade MIRACLE WHIP* • Préparation de fromage fondu VELVEETA* • Fromage Cheddar CRACKER BARREL* • Margarine PARKAY* †

VEUILLEZ NOTER: Seuls les Codes Universels de Produits sont acceptés comme preuves d'achat. L'offre ne vaut que pour les produits Kraft mentionnés ci-dessus.

*Nous vous rembourserons une somme d'argent pouvant atteindre \$5 au maximum selon le nombre de Codes Universels de Produits Kraft (minimum de 4) que vous nous ferez parvenir. Dans les cas de saveurs différentes d'un même produit (par exemple, pour les confitures ou les vinaigrettes), chaque saveur compte comme un produit différent. Consultez le tableau des remboursements donne ci-dessous. Vous devez posséder au moins 4 différents Codes Universels de Produits Kraft pour avoir droit à un remboursement.

Vous pouvez nous faire parvenir autant de demandes de remboursement que vous le désirez, mais ne faites qu'une seule demande par enveloppe. Chaque demande doit être mise à la poste séparément. Chaque Code Universel de Produit Kraft doit être celui d'un des produits mentionnés dans la présente.

Donc, faites vos provisions et conservez les Codes Universels de Produits Kraft. Acheter les Produits Kraft, c'est profiter d'une aubaine intéressante! † Code Universel de Produit

Faites-vous rembourser jusqu'à \$5.

Profitez vite de cette offre car elle se termine le 29 décembre 1978.

Codes Universels de Produits totalisant:	Votre remboursement
10 vous vaudront	\$5.00
9 vous vaudront	4.00
8 vous vaudront	3.25
7 vous vaudront	2.50
6 vous vaudront	2.00
5 vous vaudront	1.50
4 vous vaudront	1.00

ÉCRIRE EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

0 5

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Prov _____ Code Postal _____

Vous trouverez ci-joint _____ C.U.P. des produits Kraft mentionnés ci-dessus. Mon remboursement en argent devrait être de \$ ____.

Je prends note que 8 semaines au moins doivent être ajoutées à la livraison.

Faites parvenir ce coupon et vos Codes Universels de Produits Kraft à: Kraft Limited, C.P. 3440, Saint-Jean, Nouveau Brunswick, Code Postal E2L 4W9. Participez aussi souvent que vous le désirez, mais chaque demande de remboursement doit être envoyée dans une enveloppe séparée. Le remboursement maximal est de \$5 pour 10 C.U.P. différents pour chaque demande faite séparément.



norman



Bien au chaud tout l'hiver comme un agneau



Vous cherchez un manteau bien coupé alliant chaleur, confort et élégance?

Vous le trouverez en laine, c'est sûr.



PURE LAINE VIERGE

- A) pour dames, voici un modèle classique, vu de dos, col avec revers, poches dans les coutures du devant et bande à la taille derrière, taupe, vert, rouille, noir ou brun, 10 à 16 150.00
- B) autre modèle avec double boutonage et poches sur les côtés camouflées par des fausses poches décoratives, taupe, vert, rouille, noir ou brun, 8 à 20 150.00
- C) celui-ci a des revers arrondis surpiqués, double boutonage et deux fausses poches devant, taupe, vert, rouille, noir ou brun, 8 à 20 150.00

Disponibles à notre département de manteaux.



Pour vous mesdames

une botte à l'allure cavalière, à talon moyen et fermeture éclair. Des élastiques sur le côté assurent le confort pour les jambes fortes, en brun, 6 à 9 69.98

à notre département chaussures.

Dites, portez à mon compte.

• mail st-roch • place laurier • place fleur de lys • galeries chagnon •

faits divers et justice

Une tentative de meurtre à Charlesbourg

"On dit souvent qu'il y a un bon Dieu pour les gens en boisson... et je crois que c'est vrai!"

Un enquêteur de la sûreté municipale de Charlesbourg n'en revenait pas encore, hier midi, des circonstances ayant entouré une tentative de meurtre survenue dans un appartement de la rue Chamounix, quelques heures plus tôt.

Vers 2h50, hier matin, un homme et une femme s'étaient donné rendez-vous dans l'appartement de cette dernière. A un certain moment, l'homme, qui a été par la suite identifié comme étant Jacques Girard, chômeur de 38 ans, de la 47e Rue ouest, à Charlesbourg, a sorti un fusil de calibre .410 pour descendre son amie.

Celle-ci l'a convaincu de lui remettre l'arme et l'a cachée dans la salle de bain. Quelques minutes plus tard, Girard retrouve le fusil et le braque à nouveau sur son amie.

"Tire-moi! Tire-moi!", lui aurait lancé la femme.

Mais le coup n'est pas parti. "La balle a bel et bien été poignée", mais elle était probablement défectueuse", raconte un enquêteur.

Elle appelle les policiers. A leur arrivée sur les lieux, Girard aurait encore braqué son arme sur les agents de la paix, mais ces derniers l'ont eux aussi convaincu de laisser tomber son fusil.

Girard a été formellement accusé de tentative de meurtre, hier, au palais de justice de Québec. Le juge Gilles Carle l'a remis en liberté, en attendant son enquête préliminaire moyennant un engagement personnel de \$2,000.

Les policiers n'ont pas encore réussi à éclaircir le ON les motifs qui auraient poussés l'accusé à agir de la sorte.

Entre-temps, des expertises en ballistique démontreront pourquoi le coup n'est pas parti.

Vol à main armée de \$5,000 à la Caisse de Saint-Lambert

par Lucien LATULIPPE

Une somme de près de \$5,000 a été dérobée à la Caisse populaire de Saint-Lambert de Lévis, hier après-midi, par deux "cagoullards" armés d'un fusil à canon tronçonné. Aucun coup de feu n'a été tiré et personne n'a été molesté.

Il était environ 14h45 lorsque les deux individus se sont présentés à la caisse populaire située près de l'église. Pendant que l'un d'eux tenait tout le monde en respect avec l'arme à feu, l'autre raflait le contenu des tiroirs-caisse.

Le hold-up a duré à peine une minute. Les deux voleurs sont repartis avec une auto qui a été trouvée abandonnée dans un chemin de bois, à environ trois milles de la banque dévalisée.

L'enquête a révélé que le véhicule avait été volé à Québec et il n'y avait rien à l'intérieur susceptible d'aider les policiers. L'auto sera toutefois examinée pour y découvrir des empreintes digitales.

Les nombreux policiers de la Sûreté du Québec, dépêchés sur les lieux, ont fouillé les environs et ils ont sillonné les routes du secteur sans rien découvrir d'autre. Ils présumant qu'une auto attendait les voleurs à l'endroit où ils ont abandonné la première voiture et qu'ils ont ainsi pu s'éloigner facilement.

Les deux voleurs seraient des jeunes gens dans la vingtaine qui, possiblement, viennent de la Métropole. Le poste de la SQ à Charny poursuit l'enquête avec des agents de la brigade du crime contre la personne de la SQ à Québec.

Une famille d'orignaux se balade à Bernières

Une famille d'orignaux — le père, la mère et le petit — se balade dans un boisé de Bernières, le long de l'autoroute 20, depuis la fin de semaine dernière.

Encore hier, des employés du "Gill Truck Plaza", à Bernières, ont aperçu les bêtes à l'orée du bois. Un journaliste du SOLEIL, Florent Plante, a immobilisé son véhicule pour laisser passer la femelle sur le boulevard du Pont, près de l'auberge de la Colline, vers 10h, hier matin.

D'autres témoins ont également avéré la Sûreté du Québec, poste de Charny, pour souligner la présence de ces gros mammifères, aux limites de Bernières-Saint-Nicolas.

La dernière fois qu'ils ont été aperçus, hier, les trois orignaux se dirigeaient allègrement vers le ciné-parc de la Colline et Place Normandie, à Saint-Nicolas.

Deux photographes du SOLEIL ont vainement tenté de les capturer sur pellicule pen-

dant une bonne partie de la journée, hier.

L'an dernier, un mâle avait trouvé refuge le long de la rivière Aulneuse, à Saint-Nicolas, pendant plus d'un mois, jusqu'au moment où un jeune a sorti le fusil de son père pour abattre l'animal dans un champ, tout près de la route Marie-Victorin, près de l'hôtel de ville de Saint-Nicolas.

Pour éviter tout désagrément du genre, le Service de protection de la faune du gouvernement québécois demande à quiconque apercevra les orignaux de communiquer avec ses surveillants de la Rive-Sud. Ces derniers s'occuperont de retourner la ou les bêtes dans leur habitat naturel, sans leur faire de mal.

On sait que des fortes amendes sont prévues par la loi pour quiconque tue ou blesse un orignaux dans un secteur où la chasse n'est pas permise ou en dehors de la saison proprement dite.

Criminellement responsable de la mort de sa concubine

par Lucien LATULIPPE

Tracy Boudreau, âgé de 43 ans, de Sept-Îles, a été tenu criminellement responsable de la mort de Mme Yvette Saint-Onge, une Indienne âgée de 34 ans.

Me Raymond Gaudreault, coroner du district de Mingan, a rendu ce verdict, lundi après-midi, après avoir entendu une dizaine de témoins. Boudreau qui était détenu depuis le meurtre, survenu le 23 septembre dernier, est retourné en prison jusqu'à sa comparution.

Les témoins ont été interrogés par Me Paul Chevalier,

représentant du ministère de la Justice à Sept-Îles. Me Gabriel Depokomandy était l'avocat de M. Boudreau. Des policiers de la ville de Sept-Îles ont mené l'enquête policière.

L'enquête a révélé que Mme Saint-Onge était morte au bout de son sang à la suite de 11 lacerations qui ont été relevées lors de l'autopsie.

Le drame s'est déroulé dans une maison de chambres du 354 rue Cartier à Sept-Îles. La police de cette ville a été alertée vers 20h. La jeune femme était sans vie et, selon l'avis du médecin, la mort remontait déjà à une heure.

Programme du 25e Carnaval

La direction du 25e Carnaval de Québec tente présentement d'établir le programme de ses activités pour le prochain carnaval qui, comme tout le monde le sait, se déroulera du 1er au 11 février prochain.

Elle aimerait donc connaître les organismes qui, durant cette période, organiseront des activités à participation populaire afin de pouvoir les inscrire dans son programme officiel. Que ce soit un bercechon, un giguethon, un discothéqueathon, des courses en raquettes, un festival de

la pantoufle ou un concours de sauts de puces.

Ceux qui inscriront leurs activités dans le programme de carnaval de Québec bénéficieront d'une publicité intéressante à peu de frais et ce programme ne sera que mieux étoffé, ce qui fera l'affaire de tout le monde.

Les intéressés n'ont qu'à communiquer avec le Carnaval de Québec d'ici le 15 octobre, soit en téléphonant à 626-3716, soit en écrivant à 290 rue Joly, G1L 4T8.



pierre champagne

de 9h. à 11h.
Téléphone: 647-3434

Les vieux annuaires (3)

Ne jetez plus rien en papier. Ni vos vieux annuaires, ni vos vieux journaux, ni même vos vieilles boîtes de Corn Flakes. Comme l'a dit avant moi mon vieil ami Archimède, "Eu-

réka". Et si j'ai "réka", vous aussi vous trouverez.

Connaissez-vous le plan "NAGUA". C'est un organisme non-gouvernemental qui se fait un devoir de ramasser les vieux papiers (donc les vieux annuaires) et les fonds qu'il récupère en faisant recycler ce papier sont utilisés pour aider à la formation de coopératives au Nicaragua.

Nagua possède déjà deux dépôts à Sainte-Foy: le premier sur le terrain de Cooprix, au coin des boulevards Quatre-Bourgeois et Duplessis, et le second sur le terrain de l'église Saint-Louis-de-France. Avec ces deux seuls dépôts, ouverts depuis quelques semaines, l'organisme récupère déjà cinq tonnes de papier par semaine. Mais puisque les compagnies de papier exigent une cargaison de 25 tonnes avant de débiter une opération de recyclage, Nagua a l'intention d'ouvrir quatre autres dépôts dans la région de Québec d'ici peu, tant à Sainte-Foy qu'à Charlesbourg.

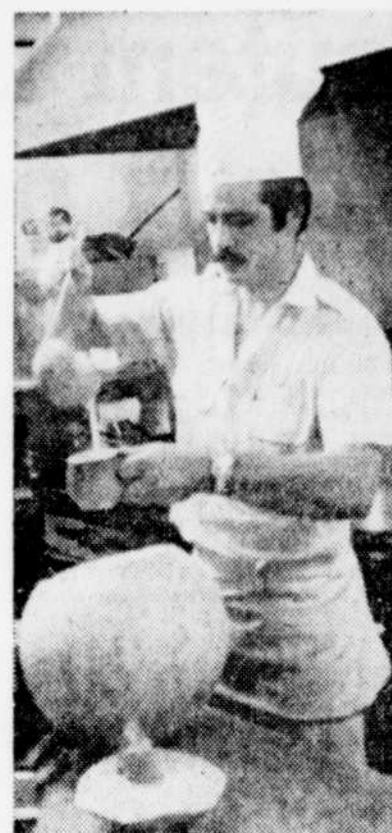
Si vous désirez plus d'informations sur cet organisme humanitaire, téléphonez à Bernard Bissonnette: 683-3590.

Une "Tanière" à découvrir

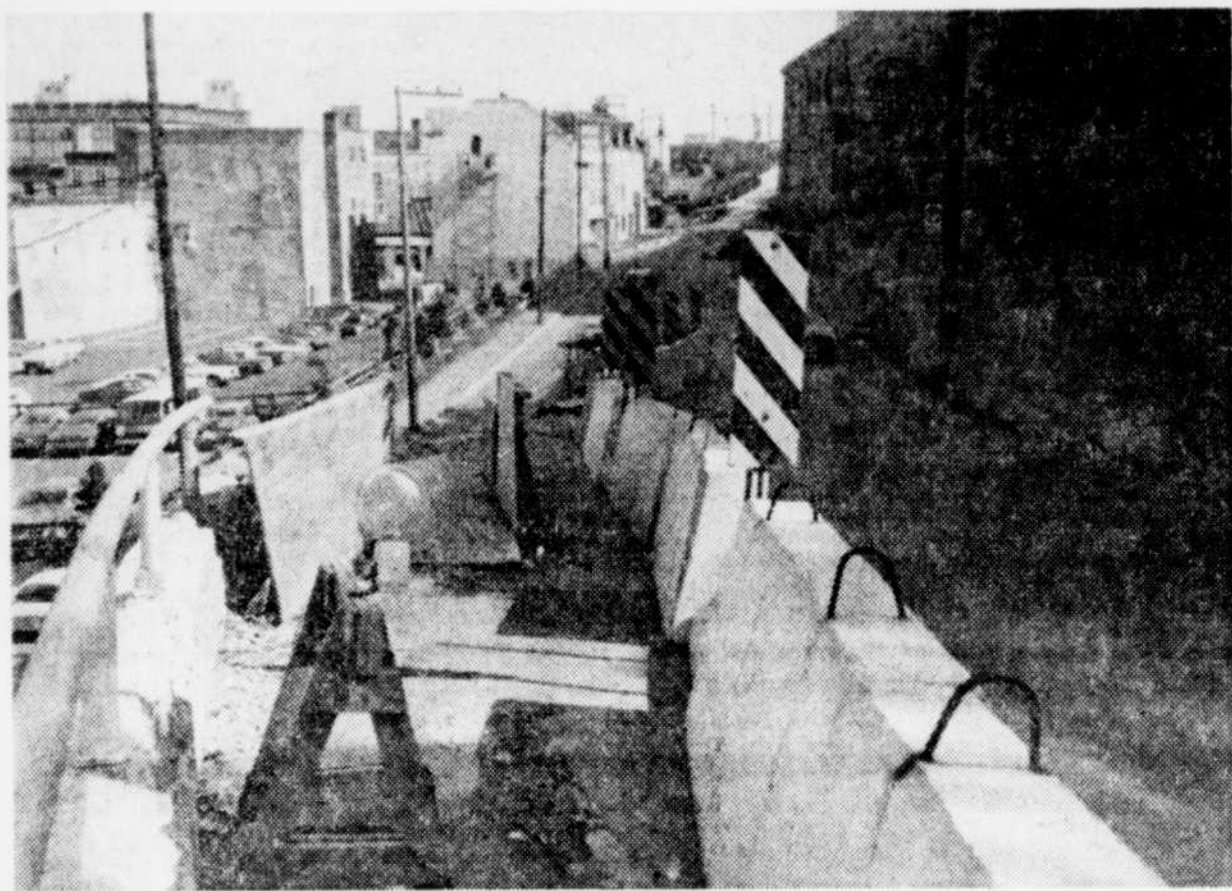
"Le Club des 20", un nouveau cercle gastronomique, a vu le jour, en fin de semaine dernière. Pour leur premier dîner de gala, ils avaient choisi la cuisine de "La Tanière".

Rares sont les Québécois qui connaissent ce restaurant: "La Tanière". Inauguré par un jeune homme d'une trentaine d'années, Laurier Thérien, il y a quelques mois tout au plus, "La Tanière" se veut un des seuls restaurants de l'agglomération de Québec à s'afficher comme un véritable relais gastronomique européen. Mais il faut la trouver cette tanière, quelque part dans le rang des Anges, cette route qui conduisait autrefois à Lac-St-Joseph. Non seulement faut-il la trouver, mais encore faut-il réserver pour être sûr de pouvoir y manger. Non que les places soient très rares, mais parce que le chef-proprétaire est le seul cuisinier et qu'il tient à sa réputation. Un seul autre employé à temps plein de la maison... sa femme.

Pour son premier repas gastronomique, "Le Club des 20" y a dégusté: un potage à la citrouille; une casserole de filet de sole; une coquille Saint-Jacques à la nage; un mini feuilleté aux langoustines; un sorbet au citron avec Calvabec; un suprême d'oeie aux pêches; une noisette d'agneau à l'estragon; et un soufflé aux fraises d'Orléans. Tout cela pour \$25 par personne, nonobstant le vin, nécessairement.



Laurier Thérien, chef cuisinier et propriétaire du restaurant "La Tanière", verse son potage à la citrouille.



La solution de l'autruche

Si vous passez ces jours-ci dans la Côte Samson, (comme vous le savez sans doute c'est cette côte très dangereuse qui est en train de tomber dans la rue Saint-Vallier) vous verrez que déjà la ville de Québec a utilisé de façon brillante et très intelligente le \$250.000 que le gouvernement provincial lui a donné le 6 septembre dernier pour la

renovation de la dite côte.

C'est facile mais il fallait y penser. Croyez-le ou non, mais plutôt que de refaire le mur, la ville a tout simplement déposé le long de la côte d'immenses blocs de béton avec le résultat que plus jamais personne n'ira s'écraser dans la rue Saint-Vallier, 50 pieds plus bas. Sans

songer toutefois que ce n'est peut-être pas tout à fait à cette sorte de rénovation à laquelle nous nous attendions.

Ce n'est sans doute que "temporaire". Cependant, je tiens à vous faire remarquer que le garde-fou en bois qui avait été construit le long de cette côte en janvier 1976 avait lui aussi été qualifié de "temporaire".

Des gens extra!

M. EMILE VERRET, commissaire à la Commission scolaire des Îlets, recevra au début de novembre, lors du 30e congrès de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, une médaille d'argent qui soulignera son dévouement à la cause de l'éducation, tant pour ses nombreuses années comme commissaire que pour sa participation active à différents comités du domaine scolaire.

PIERRE ROBITAILLE, des

boutiques du même nom, a reçu à Toronto un prix d'excellence de l'Association canadienne de cadeau et d'accessoires de table (The Canadian Gift and Tableware Association) pour ses étalages et la conception de ses vitrines.

MICHELE TALBOT du 11 rue Gauvin, à Beauport, présente, du 2 au 13 octobre, ses "Encres et aquarelles" au rez-de-chaussée du complexe "G".

MIDIANA LAMOURET, voyante et guérisseuse, CHRISTINE DEQUERLOR, archéologue et historienne, YVES THIEFFRY, spécialiste en astrologie chinoise, JEAN MARS, astrologue et écrivain et A.D. GRAD, philosophe et kabbaliste, seront les personnes ressources invitées lors de la "journée esotérique" qui se tiendra le 14 octobre à l'auditorium du CEGEP de Sainte-Foy.

St-Jean-de-la-Lande: le feu serait d'origine accidentelle

L'incendie qui a causé des dommages estimés à \$250.000, dimanche dernier, à Saint-Jean-de-la-Lande, dans la Beauce, semble d'origine accidentelle. C'est ce que laissait entendre la Sûreté du Québec, hier.

L'enquête a confirmé que l'incendie avait éclaté dans la maison de M. Herman Dulac dont l'épicerie a aussi été détruite. Un surplus d'huile dans la fournaise serait en cause.

Les enquêteurs présumant qu'il y avait eu accumulation d'huile dans la fournaise, par suite d'une défectuosité quelconque. Lorsque M. Dulac a manipulé le thermostat, l'ignition qui ne s'était pas produite la fois précédente a eu lieu cette fois et ce fut l'explosion.

Rappelons que les deux maisons voisines, de chaque côté de M. Dulac, ont aussi été incendiées. Heureusement, personne n'a péri. Seul M. Dulac a subi des brûlures au début de l'incendie.

Des prélèvements ont toutefois été effectués par un expert et ils seront analysés au laboratoire de l'Institut médico-légal de Montréal. Une réponse est attendue la semaine prochaine.

En entrant chez lui dimanche matin, vers 3h, M. Dulac a trouvé que la température de la maison était fraîche. Il a haussé le thermostat pour faire démarrer la fournaise à l'huile et c'est à ce moment qu'une explosion s'est faite entendre.

Luminaire Royal Inc.

La touche finale qui ajoute à votre foyer...

<p>11348</p>  <p>Magnifique chandelier de laiton coulé rehaussé de cristal de Bohême. 8 chandelles. Capacité 8 amp., 60 watts. Prix sugg. 184.50 PRIX ROYAL 85.75</p>	<p>113725</p>  <p>Luminaire de style colonial 5 amp., 60 watts. Les tons de bois de chêne contrastent avec les pièces de métal fini laiton antique. Cheminée de verre blanc givré avec bande transparente et motifs de glaçons. Prix sugg. 115.50 PRIX ROYAL 55.95</p>	<p>11879</p>  <p>Lustre de chambre de bains, double, fini chromé et verre clair. Prix sugg. 38.40 PRIX ROYAL 14.95</p>
<p>119828</p>  <p>Lanterne de fonte d'aluminium, acier suédois avec pommeau de verre. Ambre et motifs losanges. Prix sugg. 88.50 PRIX ROYAL 39.95</p>	<p>119388</p>  <p>Lanterne extérieure, plastique résistant, 9" x 12" x 10. Prix sugg. 32.40 PRIX ROYAL 14.95</p>	<p>119308</p>  <p>Extérieur genre lanterne en acier avec verre ambré, maximum 60 watts. Diamètre 6". Prix sugg. 20.40 PRIX ROYAL 8.95</p>
<p>11688</p>  <p>Luminaire de cuisine. Boule blanche 8" de diamètre avec tige de cuivre doré. Prix sugg. 18.00 PRIX ROYAL 4.95</p>		

N.B. Les ampoules ne sont pas incluses.

1265 OUEST, ST-VALLIER, QUEBEC G1N 1N3 (418) 683-3629



LIQUIDATEUR DE FAILLITES, FONDS DE COMMERCE, SURPLUS D'USINE, SAISIES BANCAIRES.

LIQUIDATION de VETEMENTS

PLUS DE \$100,000 d'INVENTAIRE de BOUTIQUE

Exemple:

LOT de PANTALONS pour dames

Valeurs jusqu'à \$40.00

PRIX FRED \$9

Beaucoup d'autres lots tels: robes - chandails - blouses - etc.

PRIX FRED: 50% DU PRIX SUGGERE!

Exemple:

COSTUMES 2 ou 3 PIECES

Valeurs jusqu'à \$135.00

PRIX FRED \$35

NOTRE LIQUIDATION DE TAPISSERIES SE CONTINUE...

4,000 rouleaux "simple et demie"	Valeur \$10.95	PRIX FRED \$1.99 et plus
2,000 rouleaux "simple et demie"	Valeur \$26.95	PRIX FRED \$9.95
7,000 rouleaux "simple et demie"	Valeurs \$10.95 à \$22.95	PRIX FRED 50% de RABAI

LOTS EN MAGASIN:

- Chaussures \$2.99 et \$4.99
- Vêtements pour hommes réduits de 50%
- Souliers pour hommes \$9.95
- Volants de badminton la douz. \$5.00



FRED

550, 1re Avenue Limoilou, Qué.

faits divers et justice

Deux collisions coûtent la vie à deux personnes

par Lucien LATULIPPE

Un militaire a perdu la vie, hier après-midi, lors d'une collision en face du camp Valcartier. Vers la même heure, une collision impliquant quatre véhicules faisait aussi un mort à Sept-Îles.

Les victimes sont le lieutenant Yvon Brazeau, âgé de 57 ans, du 2.300, 2e avenue,

Québec, et Lucien Labonte, âgé de 63 ans, de Sept-Îles. La Sûreté du Québec fait de plus savoir que la jeune Andrée Bouffard, de Saint-Laurent, île d'Orléans, a succombé à ses blessures.

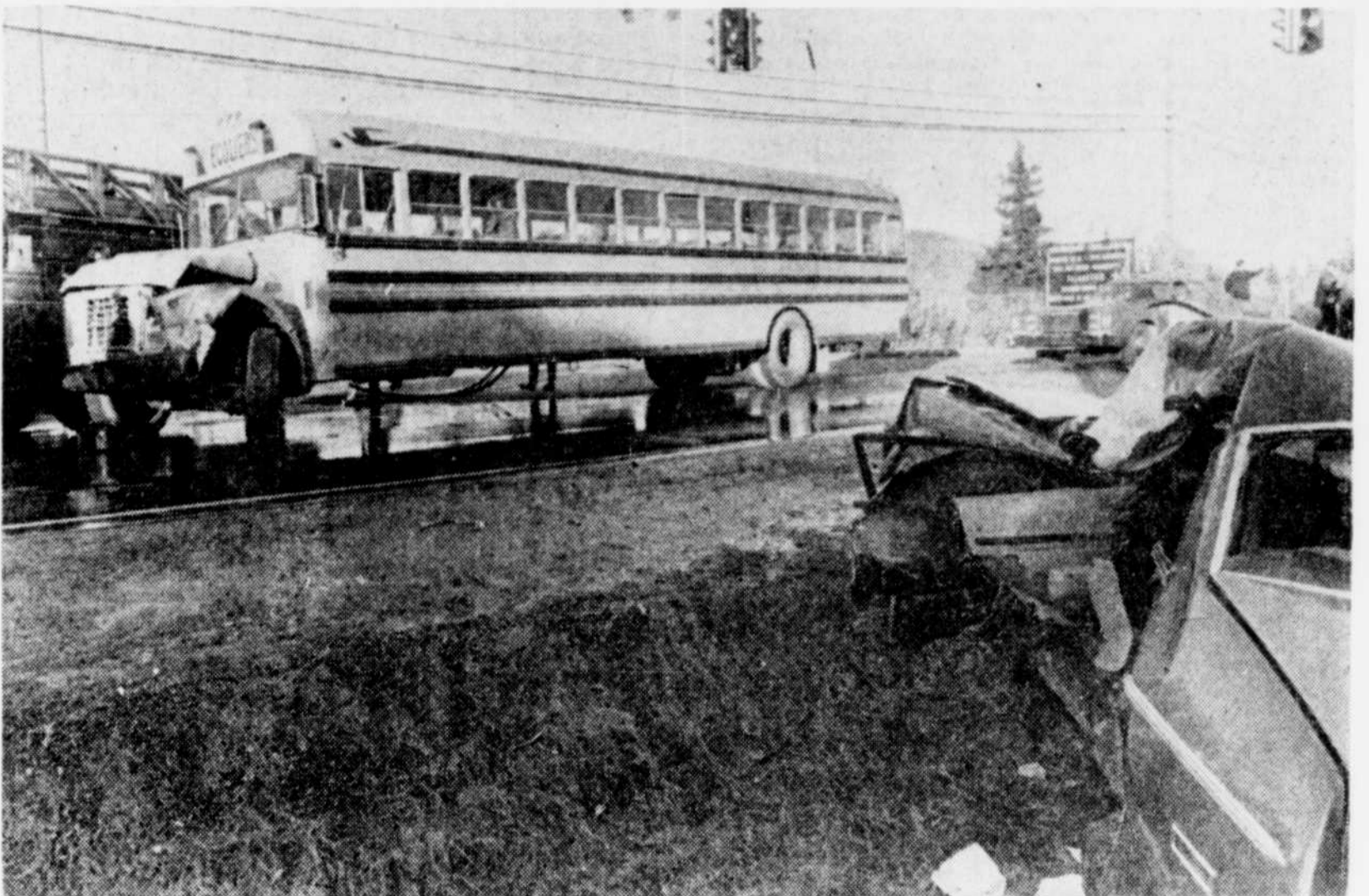
La collision fatale au lieutenant Brazeau s'est produite, vers 16h50, à la sortie du camp sur la route 369. L'auto du

militaire a été heurtée par un autobus scolaire qui se dirigeait vers Shannon et dont les occupants, sept écoliers en plus du chauffeur, n'ont pas été blessés.

À Sept-Îles, la tragédie est aussi survenue à la sortie de l'usine de l'Iron Ore sur la route 138, vers 15h45. L'auto de la victime aurait été happée par une bétonnière de 10 tonnes et elle a été projetée contre deux autres autos arrivant en sens inverse.

La police de Sept-Îles précise que les quatre véhicules ont échoué dans le fossé et que trois autres personnes avaient été blessées, mais plutôt superficiellement.

Quant à Andrée Bouffard, âgée de 15 ans, fille de M. et Mme Raymond Bouffard, du 831 avenue Royale, elle avait été happée par une auto à Saint-Laurent, dimanche soir, et elle est morte quelques heures plus tard à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.



Le conducteur de l'auto, à droite de la photo, a perdu la vie lors d'une collision avec un autobus d'écoliers en face du camp Valcartier, hier après-midi. Le côté gauche de l'auto a été éventré. Personne dans l'autobus n'a été blessé.

Un témoin dit avoir vu Beaulieu frapper le policier Dufresne

par Marcel COLLARD

Un journaliste âgé de 31 ans, M. Robert Daigle, a raconté avoir vu Conrad Beaulieu assener un coup de gourdin au policier Carol Dufresne, dans la nuit du 12 au 13 avril 1978, à la sortie du cabaret le Pompernick, dans la côte d'Abraham, à Québec.

À la deuxième journée du procès pour meurtre au palais de justice de Québec intenté contre Conrad Beaulieu, âgé de 28 ans, de Charlesbourg (Notre-Dame-des-Laurentides), le témoin a dit avoir été frappé de deux coups de poing à la figure, quelques instants avant l'intervention de l'accusé.

Le président du tribunal, le juge Jean Bienvenue de la cour supérieure, a dû demander au jury, formé de huit hommes et de quatre femmes, de se retirer une seule fois pour entendre une objection soulevée par Me Robert Parrot, représentant du ministère public.

Dans la matinée, le Dr Richard Authier, médecin légiste, a affirmé que le coup avait été porté avec force et que le policier avait été atteint aux muscles du cou. Il a dit que la victime portait bien ses 28 ans, qu'il était un colosse et qu'il avait été surpris de déceler une lésion au coeur. Par ailleurs, la victime avait un taux d'alcool de .187 dans le sang, ce qui peut équivaloir à la consommation de 16 petites bières dans les huit heures précédant la sa mort, compte tenu du poids.

Robert Daigle

Peu après son arrivée au cabaret le Pompernick, vers 2h ou 2h30, M. Daigle a dit avoir été témoin d'une bousculade entre Conrad Beaulieu et Carol Dufresne. Beaulieu qui faisait office de gardien de l'ordre aurait éconduit Dufresne hors de l'établissement.

Selon son propre récit, M. Daigle a entendu frapper plusieurs coups à la porte et il sortit pour demander à l'homme de cesser. Dufresne a ri et il frappa Daigle au nez et à la mâchoire.

Le témoin a poursuivi en relatant que Beaulieu était sorti peu après, sans rien dans les mains. Puis il reçut un coup de bâton sur l'avant-bras, provenant de Beaulieu; à son tour, Dufresne fut atteint à la tête avant de s'écrouler.

Beaulieu et Daigle retournèrent à l'intérieur et ils ressortaient peu après, passant près du corps inerte de la victime, pour se rendre dans un restaurant. A cet endroit, le témoin entra, mais revint peu après dans l'automobile pour se reposer.

Interrogé par Me Marc Delisle, procureur de l'accusé, M. Daigle a reconnu qu'il avait été condamné pour un recel, en 1971. Il n'a pu préciser s'il restait des clients dans l'établissement lors de son départ du Pompernick. Par ailleurs, il a affirmé qu'il n'était pas en mesure de se défendre contre Dufresne lors qu'il a dû encaisser les deux coups de poing, sauf qu'il avait cherché à se protéger.

Fausse alerte

CHICAGO (AFP) — Un avion des 'Trans World Airlines' (TWA), reliant Chicago à Paris et à Rome, a atterri lundi soir à Montréal après une fausse alerte à la bombe, a annoncé hier, un porte-parole de la compagnie à Chicago. Parmi les passagers, figure le cardinal John Cody, archevêque de Chicago, qui se rendait à Rome pour assister aux funérailles du pape Jean Paul Ier.

LE CENTRE DE LIQUIDATION CHAREST

Le supermarché de tapis et prélat

UNE OCCASION EXCEPTIONNELLE D'ACHETER DU TAPIS A DES ECONOMIES JAMAIS VUES!
Plusieurs manufacturiers renommés, ayant un inventaire surchargé, ont besoin d'argent pour couvrir leurs dépenses. Nous sommes désignés par ces manufacturiers pour liquider cette marchandise JEUDI - VENDREDI - SAMEDI.
ACHETEZ AVEC CONFIANCE! TAPIS
Valeurs jusqu'à 24.95 v.c.
AUSSI BAS QUE \$2.00 à \$10.00 v.c.
Venez vous convaincre.

EPARGNEZ JUSQU'À 70% DU PRIX DE DETAIL SUGGERÉ
VALEUR JUSQU'À 24.95 v.c.
AUSSI BAS QUE \$2.00 à \$10.00 v.c.

PLUS DE 50,000 V.C. DE TOUTES SORTES DE TAPIS SANS EGARD AU PRIX COUTANT
Faut liquider
VENEZ TOT! LE CHOIX EST MEILLEUR! HATEZ-VOUS!

Super liquidation
de
7,000 v.c. de prélat CUSHION FLOOR, SANS CIRAGE, etc.
Valeur jusqu'à \$11.00 v.c.
A LIQUIDER
de **\$2.00** v.c. à **\$6.00** v.c.
seulement

OUVERT: jeudi, vendredi, samedi seulement. **NOTRE SPECIALITE:** Lignes et couleurs discontinuées - Balance de tapis commercial - Tapis résidentiel. Bienvenue aux contracteurs. **SERVICE** sur place de livraison et d'installation ou payez et emportez.

ÇA FINIT BIEN LA SEMAINE!

\$24.00* par nuit.

Une chambre double à partir de

Et sans le moindre supplément surprise! Ainsi, les vendredis/samedis ou samedis/dimanches vous pouvez profiter de notre plan de fin de semaine.

Pas de supplément pour les personnes en bas de 18 ans, pas de supplément non plus pour faire vos appels locaux, ni pour profiter de la fameuse hospitalité des hôtels Ramada.

POUR RESERVER, VOYEZ VOTRE AGENCE DE VOYAGE OU APPELEZ SANS FRAIS A: 800-261-3232. A TORONTO, COMPOSEZ 969-1112.

(Cette offre s'applique du 15 septembre 1978 au 31 mai 1979 pour réservations faites à l'avance seulement.)

Sault-Ste-Marie pour seulement \$24.00*
Montréal (Centre-ville, Parc Olympique & Décarie) North Bay & Québec (Ste-Foy) \$27.00
London (Ontario) \$28.00
Toronto (Centre-ville, Don Valley & Aéroport ouest) \$29.00

RAMADA INN A

De plus en plus connus et reconnus

MODES DE PAIEMENT
Comptant

CENTRE LIQUIDATION CHAREST INC.

909 OUEST, BOUL. CHAREST 527-1025

EN 1979, LE GÉNIE DODGE SE VOIT PARTOUT.

DODGE ARROW
Nouvelle hatchback 3 portes d'allure sportive. Élégance et économie sans pareilles. Modèle illustré: Dodge Fire Arrow. Également disponibles: Arrow GT et Arrow GS.

DODGE CHALLENGER
Superbe coupé importé de type GT. Équipement standard des plus complets. C'est une voiture fougueuse et racée.

FAMILIALE DODGE COLT
Spacieuse et pimpante petite familiale conçue pour donner un excellent rendement. Autres modèles Colt: coupé 2 portes et sedan 4 portes.

HATCHBACK 3 PORTES DODGE COLT
La plus révolutionnaire des petites tractions avant. La toute nouvelle Colt avec transmission manuelle à 8 vitesses. Deux leviers de vitesses assurent plus d'économie ou plus de performance.

DODGE MAGNUM XE
C'est LA voiture de grand tourisme en 79. Puissance et distinction en parfaite harmonie dans ce coupé 2 portes. Superbe sélection d'options de luxe.

DODGE DIPLOMAT
Toutes les têtes se tourneront au passage de votre nouvelle Dodge Diplomat. Coupé 2 portes d'allure sportive, spacieux modèle sedan 4 portes 6 places ou nouvelle familiale élégante.

DODGE ASPEN
Tous les avantages d'une grande voiture en 79. Aspen est conçue dans la tradition des remarquables voitures populaires Dodge. Coupés 2 portes (grand choix d'options "sport"), sedans 4 portes et familiales.

DODGE OMNI 5 PORTES
En plus d'être une traction avant, la Dodge Omni 5 portes 79 offre spaciosité, économie, style et confort remarquables.

DODGE OMNI 024. AVANT-PREMIERE DU NOUVEAU MODELE DODGE OMNI HATCHBACK 3 PORTES
Cette nouvelle version Omni à traction avant doit entrer en production sous peu et sera disponible chez les concessionnaires un peu plus tard cet automne. Pour plus de détails, voyez le concessionnaire Dodge de votre région.

Le concessionnaire Dodge a ce que vous cherchez dans la gamme des modèles 79. Cette année, l'accent est sur l'élégance, l'allure sportive et la fougue, grâce à des options comme toit en "T", peinture décorative deux tons et autres caractéristiques intéressantes. Tous les moteurs nord-américains de la gamme des voitures 1979 sont dotés d'un étrangleur avec nouveau circuit chauffant électrique, ce qui assure des démarrages instantanés par temps froid.

Un parfait équilibre d'élégance et de fiabilité. En 1979, tous les modèles Dodge sont à l'avant-garde dans le domaine de l'esthétique automobile. Ils offrent aussi beaucoup d'espace et de confort tout en procurant une économie d'essence appréciable. Une surprenante innovation: la transmission manuelle à 8 vitesses qui caractérise la nouvelle traction avant Colt hatchback 3 portes. Les conducteurs exigeants peuvent maintenant choisir, grâce à deux leviers de vitesses, des performances remarquables ou une économie d'essence accrue. Quels que soient vos goûts en matière d'automobile, en 79 Dodge vous offre tout ce que vous pouvez exiger. De plus, toutes les voitures Dodge sont couvertes par la garantie anti-corrosion Chrysler de 36 mois.

Le génie Dodge domine en 79: un choix éblouissant — des caractéristiques techniques, des options remarquables, un style qui se distingue. Oui, en 79, le génie Dodge se voit partout. Partout chez les concessionnaires Dodge.

LE GÉNIE
Dodge
domine
EN 79



CHACQUE VOITURE CHRYSLER EST PROTÉGÉE PAR UNE GARANTIE ANTI-CORROSION DE 36 MOIS.

Dodge
CHRYSLER
Lumière Dodge
VENTE SERVICE
VENTE OU LOCATION

faits divers et justice

Une enquête préliminaire peut se changer en procès, si le juge le décide ainsi

par J.-Claude RIVARD
Un juge peut, à tout moment, dans le déroulement d'une enquête préliminaire,

transformer cette dernière en procès.
Telle est la réponse donnée par le juge André Bilodeau,

ses sessions de la paix, à un problème qui s'est posé à lui la semaine dernière et qui risquait, quotidiennement,

d'embarrasser la marche des tribunaux.
Le Code criminel est formel sur un point en disant qu'un

juge peut transformer un procès en enquête préliminaire, tant que la défense n'est pas commencée. Mais rien

pour l'inverse qui risquait, jusqu'ici, de soulever beaucoup de difficultés. Voici comment.

Les "chapeaux"

Le Code criminel s'applique à travers tout le Canada, par l'intermédiaire de mécanismes judiciaires provinciaux parfois distincts.

En voulant généraliser son application, le code oblige forcément le juge à changer de "chapeau".

Aux comparutions, à une enquête préliminaire, en cour des poursuites sommaires, et en regard de certaines infractions criminelles mineures, il est "juge de paix".

Il se transforme en "magistrat", et vaut cette fois, deux juges de paix, quand il est appelé à juger certaines infractions sur lesquelles le magistrat a une juridiction exclusive, par exemple le vol ou le recel d'un bien dont la valeur est inférieure à \$200. Le magistrat peut aussi tenir des enquêtes préliminaires.

Mais quand le crime est plus grave, c'est-à-dire, lorsque le bien volé représente par exemple plus de \$200 en valeur, il devient, cette fois, un "juge". Le "juge" que l'on définit, avec un brin d'humour, comme valant trois juges de paix réunis ensemble, est aussi cette personne qui a autorité pour presider un procès se déroulant sans jury.

En pratique, "juge de paix", "magistrat" et "juge" c'est du pareil au même, dit-on.

Mais les choses se compliquent parfois, surtout aux comparutions, lorsque avant de signer le procès-verbal, le juge doit vérifier la couleur de son "chapeau" en regard de la nature de l'offense commise, en regard surtout du choix de procès formulé par l'accusé. Il existe en effet certains crimes pour lesquels il faut obligatoirement comparaître devant le "magistrat"; d'autres pour lesquels on ne peut se déclarer coupable que devant le "ju-

ge"; certains, enfin, qui "appartiennent" au "juge de paix".

Un vol d'auto

Le problème qui s'est présenté au juge Bilodeau en est un, essentiellement, de "couleur de chapeau".

Il était appelé à presider l'enquête préliminaire d'un adolescent de la kanlieue accusé d'avoir volé une automobile, à Loretteville. Le jeune avait demandé à être jugé devant un juge avec jury.

La victime, une réceptionniste de l'endroit, s'amena dans la boîte aux témoins pour raconter dans quelles circonstances sa voiture lui fut volée. Puis, le procureur de la Couronne s'informa de la valeur de sa voiture.

"Elle vaut \$175" répondit-elle.

Cette réponse eut l'effet d'une douche d'eau froide dans la salle d'audience. Comme le bien volé est d'une valeur inférieure à \$200, le président du tribunal, siégeant comme "magistrat", semblait, à première vue avoir perdu toute juridiction sur l'affaire.

Il aurait pu, comme la chose s'est déjà produite, émettre une ordonnance de libération en faveur du client. A ce moment, la poursuite aurait logé une nouvelle plainte; l'accusé aurait de nouveau comparu et on aurait, cette fois, ordonné que son procès s'installe devant un "juge de paix". Mais que de complications! Le juge Bilodeau a préféré réfléchir au problème posé.

Dans son jugement, il s'est inspiré d'un arrêt récent (R. V. Halliday) pour affirmer que la loi lui permet, au moment d'une enquête préliminaire, de transformer celle-ci en procès... c'est-à-dire d'échanger le "chapeau" de magistrat pour celui de juge de paix...

L'affaire Marion: choix de sept des 12 jurés requis

MONTREAL (PC) — Sept des 12 jurés requis pour juger Claude et Jeanne Valence en rapport avec l'enlèvement de Charles Marion, en 1977, ont été choisis au cours de la seconde journée du procès présidé par le juge Marc Beauregard.

Pendant la sélection des jurés, Claude Valence, âgé de 43 ans, avait pris place dans le box des accusés, tandis que sa femme Jeanne, âgée de 42 ans, avait pris place parmi le public.

Le couple Valence doit répondre de cinq chefs d'accusation, à savoir de conspiration pour enlever Charles Marion, d'enlèvement, de détention du gérant du crédit de la Caisse populaire de Sherbrooke-Est et de deux inculpations d'extorsion.

A la fin de la séance de l'après-midi d'hier, 44 jurés sommés avaient ou bien été éliminés ou invités à demeurer à la disposition du tribunal pour plus amples questions. De ce nombre, seulement sept candidats avaient été acceptés par les deux parties.

Plus tôt durant la matinée, le juge Beauregard a clarifié les instructions qu'il avait données la veille aux journalistes et qui avaient effectivement baillonné la couverture du procès lorsqu'il a débuté lundi.

Le président du tribunal avait dit aux journalistes

"qu'il avait fait sienne" une sévère mise en garde concernant la publication des délibérations, lors de l'enquête préliminaire des cinq individus accusés en rapport avec l'enlèvement de Marion qui s'était déroulée à Sherbrooke.

Le juge Beauregard avait ajouté que les seuls points débattus par les procureurs pouvaient faire l'objet de reportages. Quant aux prévenus, les journalistes devaient se borner à mentionner que leur procès avait débuté.

Hier, après que les journalistes eurent persuadé les avocats de la défense de réclamer du président du tribunal des clarifications concernant sa mise en garde de la veille, le juge Beauregard a précisé que les cinq chefs d'accusation portés contre le couple Valence, la contestation d'innocence de ces derniers et le fait que le procès concernait "l'affaire Marion" étaient autant d'éléments qui pouvaient être inclus dans les dépêches.

Tout en affirmant ne pas vouloir priver inutilement le public du droit à l'information, le juge Beauregard a précisé que, dans son esprit, il était de la plus haute importance que des dispositions soient prises pour que les jurés sommés ne soient pas influencés par les reportages sur les procédures préliminaires dans ce procès.

Le groupe "En lutte" veut des explications

MONTREAL (PC) — Le groupe "En lutte" a fait parvenir hier, aux premiers ministres du Canada et du Québec, une lettre dans laquelle il demande des explications sur les motifs de l'opération et sur le "climat de terreur" que l'intensification de gestes d'intimidation et de surveillance policière engendrerait.

Le groupe marxiste-léniniste, M. Charles Gagnon, lors d'une conférence de presse.

Selon l'ex-feljuiste cette opération policière n'est pas la première tentée dans le but de perturber les réunions du groupe. Auparavant, des interventions plus discrètes de la police ont pu convaincre des propriétaires de salle de refuser de leur louer un local.

C'est ce qu'a fait savoir, hier, le secrétaire général du

LA VENTE SE TERMINE SAMEDI A 5H.

Tapis Métropolitain

VENTE DE TAPIS

8^e Anniversaire

"Déterminez votre escompte"

1% d'escompte par v.c., jusqu'à 50%

plus vous achetez... plus vous économisez!

ÉPARGNEZ COMME NOUS ÉPARGNONS

C'est parce que nous nous approvisionnons en quantités considérables que les manufactures de tapis de grandes marques nous accordent d'importantes réductions. Ce qui nous permet d'offrir à la vente à travers le Canada des tapis de qualité à des prix effectivement réduits.

Aujourd'hui, vous avez la possibilité d'acheter selon nos méthodes, en économisant comme nous le faisons. Passez nous voir et fixez vous-même le taux de la réduction... jusqu'à 50%.

Jamais vous n'aurez l'occasion d'acquiescer des tapis de qualité à prix inférieurs!

Voilà la manière d'ÉPARGNER à l'achat de tapis:

* Achetez 15 v.c. — ÉPARGNEZ 15%

* Achetez 25 v.c. — ÉPARGNEZ 25%

* Achetez 35 v.c. — ÉPARGNEZ 35%

* Achetez 50 v.c. — ÉPARGNEZ 50%

Plus vous achetez... plus vous épargnez!

Un tout nouveau concept pour l'achat de vos TAPIS!

* Escomptes à compter de 15 v.c. s'appliquant uniquement à des articles sélectionnés. Escomptes établis séparément selon les styles et les motifs.

14 ENTREPÔTS GÉANTS AU CANADA POUR MIEUX VOUS SERVIR
215, boul. Hamel Ville Vanier, Québec 681-3514 (en face de l'Hôpital Christ-Roi)
AUCUN DÉPÔT
Programme de paiement différé
Premier versement à 45 jours.



AUCUN DÉPÔT
Programme de paiement différé
Premier versement à 45 jours.

AUSSI À... Montréal, Sherbrooke, Edmonton, Calgary, Kingston, Trois-Rivières et Rimouski

TAPIS METROPOLITAIN
Nous vendons moins cher parce que nous vendons plus de tapis!

Le père Jean-Grégoire est coupable de séquestration

SAINT-JEROME (PC) — Après dix heures de délibération, un jury a reconnu le père Jean-Grégoire de la-Trinité, né Gaston Tremblay, coupable d'avoir séquestré les trois enfants de M. Bill Currier, alors que ce dernier en avait la garde légale.

Le chef de la secte des Apôtres de l'amour infini, de Saint-Jovite, qui a paru abattu par le verdict, a été conduit aux cellules du QG de la Sûreté du Québec, à Montréal, pour y attendre le prononcé

de sa sentence d'ici la fin de semaine.

Tremblay a été acquitté d'une seconde accusation, celle d'avoir hébergé illégalement les enfants Currier.

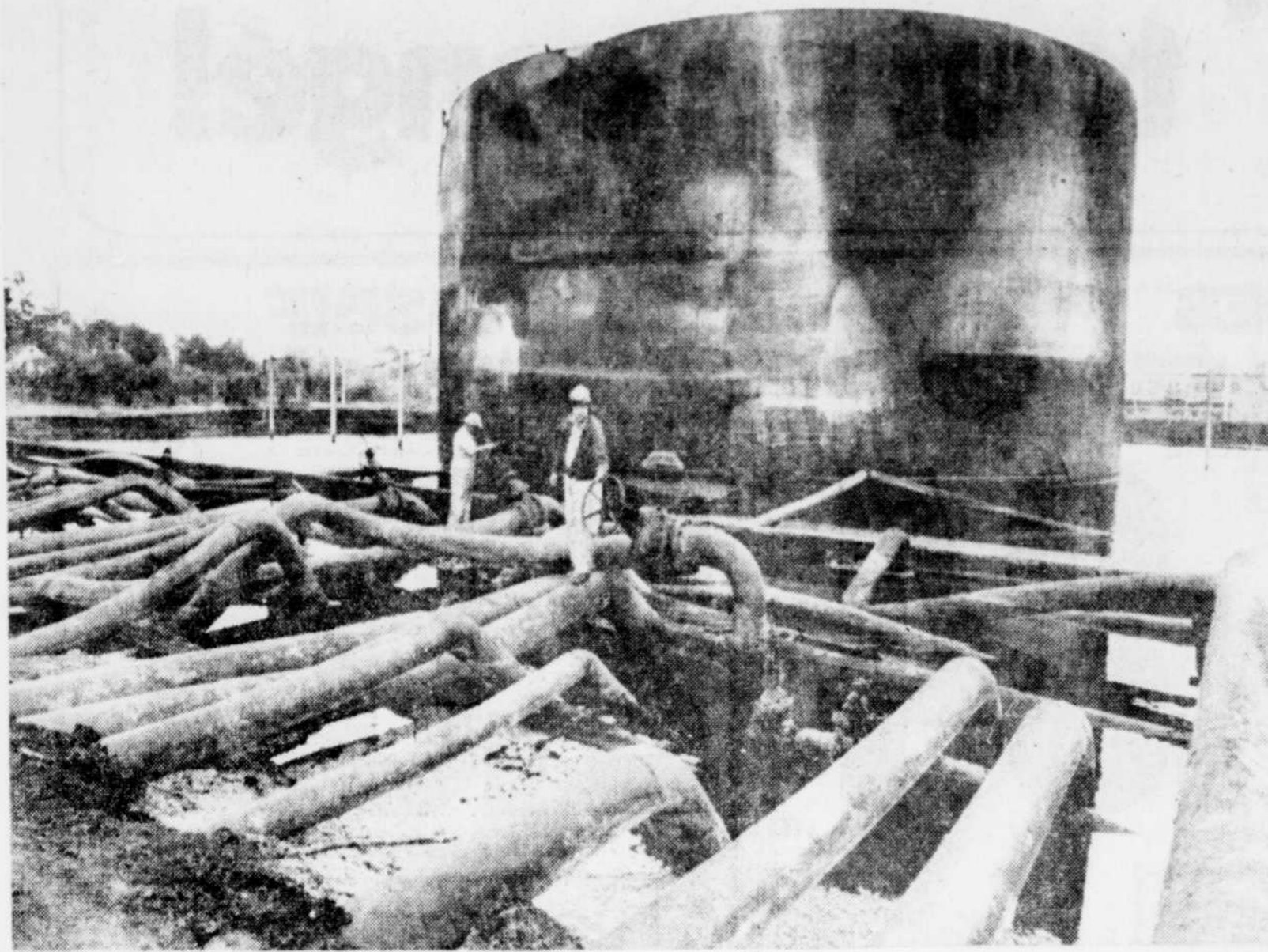
Le juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure, a libéré le jury et prié les procureurs de faire leurs représentations présentes aujourd'hui.

Le code pénal prévoit une peine maximum de dix ans de prison pour le crime dont le père Jean-de-la-Trinité vient

d'être reconnu coupable.

Le crime reproché au père Jean-Grégoire s'est produit après que M. Currier eut abandonné la secte en 1973. Son épouse toutefois, continua d'en faire partie. C'est à l'époux que la Cour confia la garde des trois enfants.

L'un des enfants fut libéré par la police l'année dernière. Le "pape" des Apôtres de l'Amour infini a alors aidé Marie Currier à soustraire ses deux autres enfants à l'ordre du tribunal.



Decombres

Ces tuyaux tordus témoignent de la violence de l'incendie qui a endommagé lundi, la raffinerie Texaco, de Mississauga, près de Toronto. L'incendie, qui a duré onze heures, a forcé 1.000 personnes à évacuer leurs logements.

UN BOUCHER RIEN QUE POUR VOUS

Nous nous spécialisons dans la préparation des viandes pour le congélateur, telles que boeuf, porc, veau, volailles, emballées, au prix du gros.

SOC DE PORC roule, fume (jambon cottage complet)	lb	1.79
SAUCISSE LARD et BOEUF emballage de 1 lb	lb	1.19
GRETONS MAISON agressés selon les meilleures traditions, contenant de 2 lb	le cont.	3.19
DELICIEUX BOUDIN MAISON	lb	.75
POITRINES DE POULET bien dodues, congelées, boîte de 5 lb	la bte	7.99
CUISSES DE POULET CONGÉLÉES	la bte	6.69
GROS POULETS EVICERES Canada, catégorie "utilité" 5 lb et plus	lb	1.19

SPECIAL STEAK T-BONE	lb	2.69
ROSBIF DE SURLONGE desosse, complet	lb	2.39
DEVANT DE VEAU COMPLET 15 lb et plus	lb	1.35
FILET MIGNON DE BOEUF complet, congelé, de 2 à 3 lb	lb	2.99
ROTI DE SOC et D'ÉPAULE DE LARD complet	lb	1.25

- Commandes téléphoniques exécutées avec soin, du lundi au vendredi.
- Stationnement pour notre clientèle à côté du magasin.
- Nous vous offrons un vaste choix de jambons et bacon préparés à la mode d'aujourd'hui.

• A partir du samedi 23 septembre OUVERT JUSQU'À 17h

Carrier & Coulet Tél.: 522-5291

345, RUE DU PONT, QUE. BOEUF DE L'OUEST GROS ET DETAIL

La Perle Exotique, Enr.
CAMBODGE THAILANDE VIETNAM
MAINTENANT, 2 RESTAURANTS:
410, rue St-Anselme (coin St-Joseph) 647-4465
2132, Chemin Ste-Foy Sainte-Foy 527-1231

Nouveaux appartements luxueux A LOUER

3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2 disponibles maintenant

RENSEIGNEMENTS: **653-6207**

LES TOURS DES COMPAGNONS
3600, DES COMPAGNONS, STE-FOY

IMPORTATION DANOISE

TABLE EN HÊTRE MASSIF DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT EN SPÉCIAL

30" x 40" \$149 - 30" x 63" \$249
QUANTITÉ LIMITÉE

LE MOBILIER INTERNATIONAL

PLACE DU ROYAUME - CHICOUTIMI - TÉL. 525-2840
231, ST-PAUL - QUÉBEC - TÉL. 692-0760
PLACE STE-FOY - STE-FOY - TÉL. 656-9545

GIVENCHY ET REVILLON ADORENT QUÉBEC

Les Fourrures Prémont, concessionnaire exclusif des Créations Givenchy et Revillon, ont le plaisir de vous présenter des fourrures renommées à travers le monde pour leur coupe, leur qualité et leur prix.

POUR UN TEMPS LIMITE SEULEMENT!

Nos modèles disponibles de la collection Givenchy et Revillon vous sont offerts durant la période de lancement... à

PRIX REDUITS

Des fourrures d'une rare beauté offertes à 20% et 40% de rabais!

- ★ Manteau de lapin blanc ambre, exceptionnel..... \$388
- ★ Amusant manteau en loup d'allure sportive (têtes)..... \$888
- ★ Manteau rat musqué naturel rehaussé de cuir..... \$888
- ★ Superbe manteau de castor longs poils..... \$1,288
- ★ Attrayant manteau de loup..... \$1,888
- ★ Somptueux manteau de phoque d'Alaska..... \$2,388
- ★ Manteau castor rasé teint "écaille d'oeuf"..... \$2,488
- ★ Manteau renard norvégien dessin "chevron"..... \$2,588
- ★ Luxueux manteau en chat lynx..... \$2,788
- ★ Manteau vison perle allongé, création couturier..... \$3,288
- ★ Manteau en vison naturel demi-buff..... \$3,388
- ★ Manteau en vison ranch "femelles" création unique..... \$3,888
- ★ Manteau en vison ranch naturel "femelles" coupe empire.... \$6,488

De précieuses acquisitions

MANTEAUX DE VISON

Création couturier

Prix spécial **\$2688**

Somptueux

MANTEAUX DE CHAT SAUVAGE

Prix spécial **\$1988**

les FOURRURES **Prémont INC.**

125, est, St-Joseph tél.: 524-3541

Lundi, mardi, mercredi 9.30 A.M. à 5.30 P.M.
Jeudi, vendredi 9.30 A.M. à 9.00 P.M.
Samedi 9.30 A.M. à 5.00 P.M.

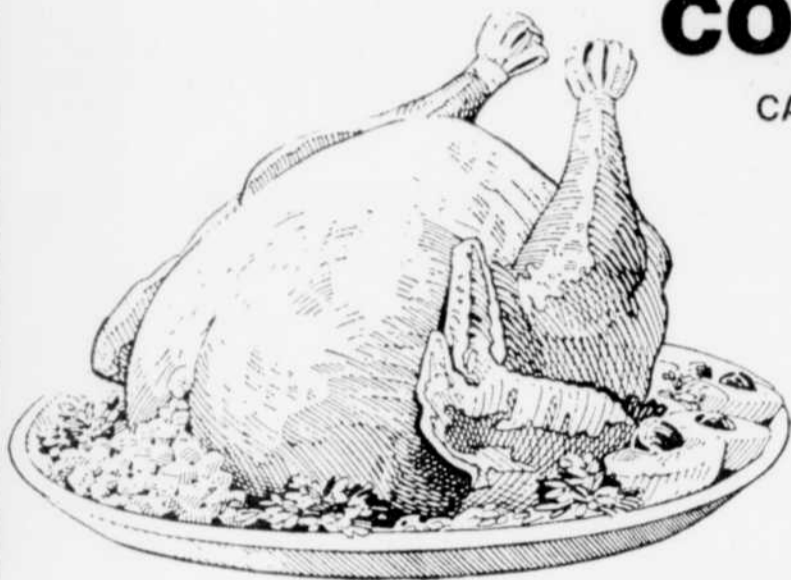
Mise de côté et versements échelonnés si désiré



Ça c'est tout un congé!

DINDES CONGELÉES

CANADA CATÉGORIE "UTILITE"
10 A 16 LB



PRIX HABITUEL 1.09 LB

ÉCONOMIE .25 LB

ROSBIF DE CÔTES
DE CHOIX—DE BOEUF
CANADA CATÉGORIE "A"



.84 2.58

PRIX HABITUEL 2.78 LB

ÉCONOMIE .20 LB



CHOCOLAT INSTANTANÉ
NESTLÉ QUIK

PRIX HABITUEL 2.19

ÉCONOMIE .22

1.97

CONT. 32 OZ



SOUPES AYLMER
TOMATES ET LÉGUMES

PRIX HABITUEL .22

ÉCONOMIE .10

5/\$1

BTE 10 OZ LIQ.



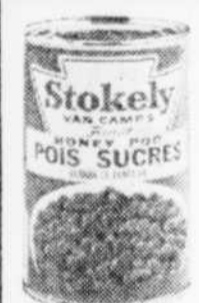
MARGARINE MOLLE
CRE MEX

PRIX HABITUEL 1.39

ÉCONOMIE .30

1.09

CONT. 32 OZ



POIS DE FANTASIE
OU MAÏS EN CRÈME—STOKELY

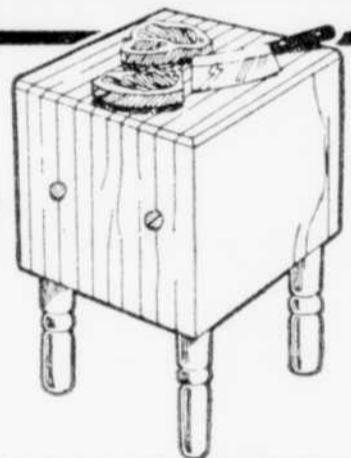
PRIX HABITUEL .45

ÉCONOMIE .35

3/\$1

BTE 14 OZ LIQ.

Le choix de notre boucher



DINDES CONGELÉES
DE LUXE GOLDEN BIRD
CANADA CATÉGORIE "A"
IMPREGNÉES D'HUILE—6 A 12 LB

SPECIAL

.98

BIFTECK DE COTES
DE CHOIX DE BOEUF
CANADA CAT. "A"

2.88

PORC HACHÉ
A LA LIVRE

1.35

BACON DÉCOUENNÉ
BON APPÉTIT
CANADA PACKERS—PAQ. 1 LB

1.64

SOCS DE PORC
FUMES—MAPLE LEAF
2 A 3 LB

2.19

ÉPAULE DE PORC
FUMÉ—GENRE PICNIC
MAPLE LEAF—5 A 6 LB

1.15

JAMBON CUIT
TRANCHÉ—BITTNER
PAQ. 4 OZ

1.09

DE NOTRE COMPTOIR DE CHARCUTERIE

PÂTE DE FOIE
TOUR EIFFEL

1.49

POITRINE DE DINDE
FUMÉE—BITTNER

4.88

CRETONS
4 ÉTOILES

1.79

SAUCISSON MORTADELLE
BITTNER

2.19

COCA-COLA CAISSE FAMILIALE
BOUTEILLE CONSIGNÉE
4.4 litres

1.49

PRIX HABITUEL 2.19

ÉCONOMIE .70

SACHETS DE THÉ

ORANGE PEKOE—SALADA
PAQ. DE 60

1.59

PRIX HABITUEL 1.84

ÉCONOMIE .25

PAPIER DE TOILETTE

COULEURS VARIÉES—BUDGET
PAQ 4 ROUL.

.78

PRIX HABITUEL 1.05

ÉCONOMIE .27

SAUCE AUX CANNEBERGES

ENTIÈRES OU GELÉE—OCEAN SPRAY
BTE 14 OZ LIQ.

2/\$1

PRIX HABITUEL .59

ÉCONOMIE .18

OLIVES MANZANILLE
FARCES—NON PLACÉES—CORONATION

SPECIAL

.99

GARNITURE A TARTES
BLEUETS—OU CERISES
1.29 E.D. SMITH

1.29

ANANAS EN MORCEAUX
TRANCHES OU BROYES
DE CHOIX—TROPIC

.62

BOEUF SALE
HEREFORD

.117

CÉRÉALE KELLOGG
SPECIAL K

1.39

MINI WHEATS
GIVRES BLANC OU CASSONADE—KELLOGG

.88

MARMELADE SHIRRIFF
"GOOD MORNING"

1.28

CAFÉ INSTANTANÉ
CHASE & SANBORN

3.27

POUDINGS VARIÉS
LAURA SECORD

1.06

PÂTE FOIE GRAS
CORDON BLEU

.77

CAFÉ MOULU
MAXWELL HOUSE

3.64

CIGARETTES BOUT FILTRE
CARTOUCHE CRAVENA—REGULIERE OU SPECIALE DOUCE FORMAT REG. 200

7.45

RAISINS SUN MAID
PAQUETS MINIATURES

1.05

FROMAGE FONDU
"SINGLES" TRANCHE MINCE—CANADIEN—KRAFT

3.23

FROMAGE FONDU
VELVEETA—KRAFT

1.54

FROMAGE FONDU
LAIT CRÈME—TRANCHE IND.—MAPLE LEAF

.98

FROMAGE GOUDA
FRICO—NATUREL

1.79

FROMAGE FONDU
EMBAL INDIVIDUEL—TRANCHE ORDINAIRE—DOMINION

.81

FROMAGE EN BÂTONS
MOZZARELLA—1.59 OZ CHEEDAR—DOUX—DOMINION 12 OZ

1.53

EAU DE SOURCE
LABRADOR

1.23

DOMINION PLUS QU'AVANTAGEUX AU CHAPITRE DE LA DINDE.

Les Supermarchés Dominion Limitée vous assurent qu'aucune autre grande chaîne d'alimentation de votre région offrira un meilleur prix que le sien au chapitre de la dinde. Nous sommes prêts à rencontrer n'importe lequel des prix par livre annoncés officiellement par tout autre chaîne d'importance (à l'exclusion de promotions spéciales) pour une dinde de même qualité et de même catégorie que la dinde vendu par Dominion.

DE NOTRE COMPTOIR DE POISSON CONGELÉ

CROQUETTES DE MORUE
CONGELÉES

.94

CREVETTES CUITES
CONGELÉES

4.49

FILET DE SOLE
CONGELÉ


3.63

Ça c'est tout un choix!



<p>JUS DE TOMATE DE FANTAISIE—LIBBY'S</p>  <p>4/\$1</p> <p>BTE 19 OZ LIQ.</p> <p>PRIX HABITUEL .35</p> <p>ÉCONOMIE .40</p>	<p>TARTELETTES AUX FRAISES (FEUILLE D'ERABLE—600 g) DAVID</p>  <p>1.19</p> <p>PAQ. 700 g</p> <p>PRIX HABITUEL 1.55</p> <p>ÉCONOMIE .36</p>	<p>CRÈME GLACÉE VARIÉE—DOMINION CONTENANT CARTON</p>  <p>1.19</p> <p>2 litres</p> <p>PRIX HABITUEL 1.49</p> <p>ÉCONOMIE .30</p>
--	--	---

Du jardin des aubaines




TOMATES ROUGES
IMPORTEES
CANADA NO 1 - 5x6
EXTRA LARGE

SPÉCIAL! .49 LB

<p>CÉLERI PASCAL DU QUÉBEC—CANADA NO 1 GROSSEUR 24</p> <p>SPÉCIAL! .48 CH.</p>	<p>MINI CAROTTES RÉCOLTE DU QUÉBEC</p> <p>SPÉCIAL! 4/\$1 SAC 12 OZ</p>
<p>PATATES SUCRÉES IMPORTEES</p> <p>SPÉCIAL! .29 LB</p>	<p>DU QUÉBEC BROCOLI CANADA NO 1 GROSSEUR 14</p> <p>SPÉCIAL! .88 CH.</p>

GÂTEAU AU CHOCOLAT
OU CARRÉS—CONGELÉ—SARA LEE




1.15

PAQ. 13 OZ

PRIX HABITUEL 1.29

ÉCONOMIE .14

FARINE TOUT USAGE
ROBIN HOOD




1.49

SAC 3.5 kg

PRIX HABITUEL 1.65

ÉCONOMIE .16

FRITES CONGELÉES
COUPE RÉGULIÈRE—McLEAN



.69

SAC 32 OZ

PRIX HABITUEL .89

ÉCONOMIE .20

LÈCHEFRITES D'ALUMINIUM

OVALES 18" x 14" x 3 1/2"
RECTANGULAIRES 19" x 12" x 3 1/2"

.69

PRIX HABITUEL 1.09

ÉCONOMIE .40

EAU MINÉRALE CONTREYEVILLE BOUT. 1.5 litre	.79	DÉTERGENT LIQUIDE IVORY CONT. 32 OZ LIQ.	1.50
SAINDOUX MAPLE LEAF TENDERFLAKE PAQ. 16 OZ	.64	ASSOUPLISSEUR DE TISSUS FLEECY CONT. 128 OZ LIQ.	2.12
AIGLEFIN EN PÂTE CONGÈLE—BLUE WATER PAQ. 8 OZ	1.25	SACS À DÉCHETS CUISSINE "ROLL-O"—QUIKKI PAQ. DE 30	.99
PÉTONCLES CONGÈLÉS HIGH LINER PAQ. 16 OZ	4.99	BRYLCREEM FORMAT TUBE 3 OZ	1.19
JUS D'ORANGE CONGÈLE—CONCENTRE SUCRE—DOMINION BTE 12 1/2 OZ LIQ.	.97	LAMES DE RASOIR "BONDED"—WILKINSON PAQ. DE 5	.75
PÂTE À PAIN BLANC CONGÈLE—DOMINION PAQ. DE 5 x 16 OZ	1.29	SELS DE BAIN VARIÉS—SOINS INTENSIFS VASELINE CONT. 16 OZ	1.59
GAUFRES EGG-O CONGÈLÉS—KELLOGG PAQ. 11 OZ	.72	NETTOYEUR À TAPIS VAPORISATEUR—GLORY II CONT. 625 g	2.29
DÉTERGENT EN POUDRE TIDE PAQ. 4.5 kg	5.93	NETTOYEUR POUR FENÊTRES AVEC VAPORISATEUR GLASS PLUS CONT. 24 OZ	1.25

<p>LAITUE ROMAINE DE LA CALIFORNIE</p> <p>2/\$1 CH.</p> <p>SPÉCIAL!</p>	<p>CHRYSANTHÈMES POT DE 6" COULEURS VARIÉES</p> <p>3.99</p> <p>DANS LA PLUPART DES GRANDS SUPERMARCHÉS</p> <p>SPÉCIAL!</p>	<p>SHAMPOINGS VARIÉS OU CONDITIONNEUR REVLON FLEX BOUT. 450 ml</p> <p>2.19</p> <p>PRIX HABITUEL 2.83</p> <p>ÉCONOMIE .64</p>	<p>SHAMPOOING POUR BÉBÉ JOHNSON CONT. 850 ml</p> <p>3.69</p> <p>PRIX HABITUEL 4.89</p> <p>ÉCONOMIE 1.20</p>
--	---	---	--

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS
Prix en vigueur jusqu'à la fermeture le mardi 10 octobre 1978 (Sauf les produits de boulangerie le sam. 7 octobre 1978) à tous les Supermarchés Dominion suivants: ÉCONOPRIX, Centre de la Canadière - 2537, Boul. Ste-Anne, GALERIES STE-ANNE - 1500, D'Estimauville - 800, de la Canadière - 955, St-Cyrille - 435, St-Valier - 2652, Laurier, Ste-Foy - Centre Jadis, 5555, 3e Av., Charlesbourg, Québec - Aussi GALERIES CHAGNON, 300, Côte du Passage, Lévis.
Les Supermarchés Dominion Limitée

**FERMÉ TOUTE LA JOURNÉE
LE LUNDI, 9 OCTOBRE
POUR CÉLÉBRER LE JOUR
DE L'ACTION DE GRÂCES**





VENTE JOURS Pollack

• Mail St-Roch



15%

sur toute la marchandise au mail St-Roch seulement

aubaines formidables!

Par exemple:

- **VOUS EPARGNEZ \$2.10!** sur une élégante chemise pour hommes, vendue normalement \$14.00. Vous ne payez que \$11.90.
- **VOUS EPARGNEZ \$26.25!** sur un complet de notre collection pour messieurs, valant \$175.00. Vous ne payez que \$148.75.
- **VOUS EPARGNEZ 26¢!** sur une paire de bas, se vendant normalement \$1.75. Vous ne payez que \$1.49.



TOUTE VENTE FINALE
AUCUNE COMMANDE TELEPHONIQUE